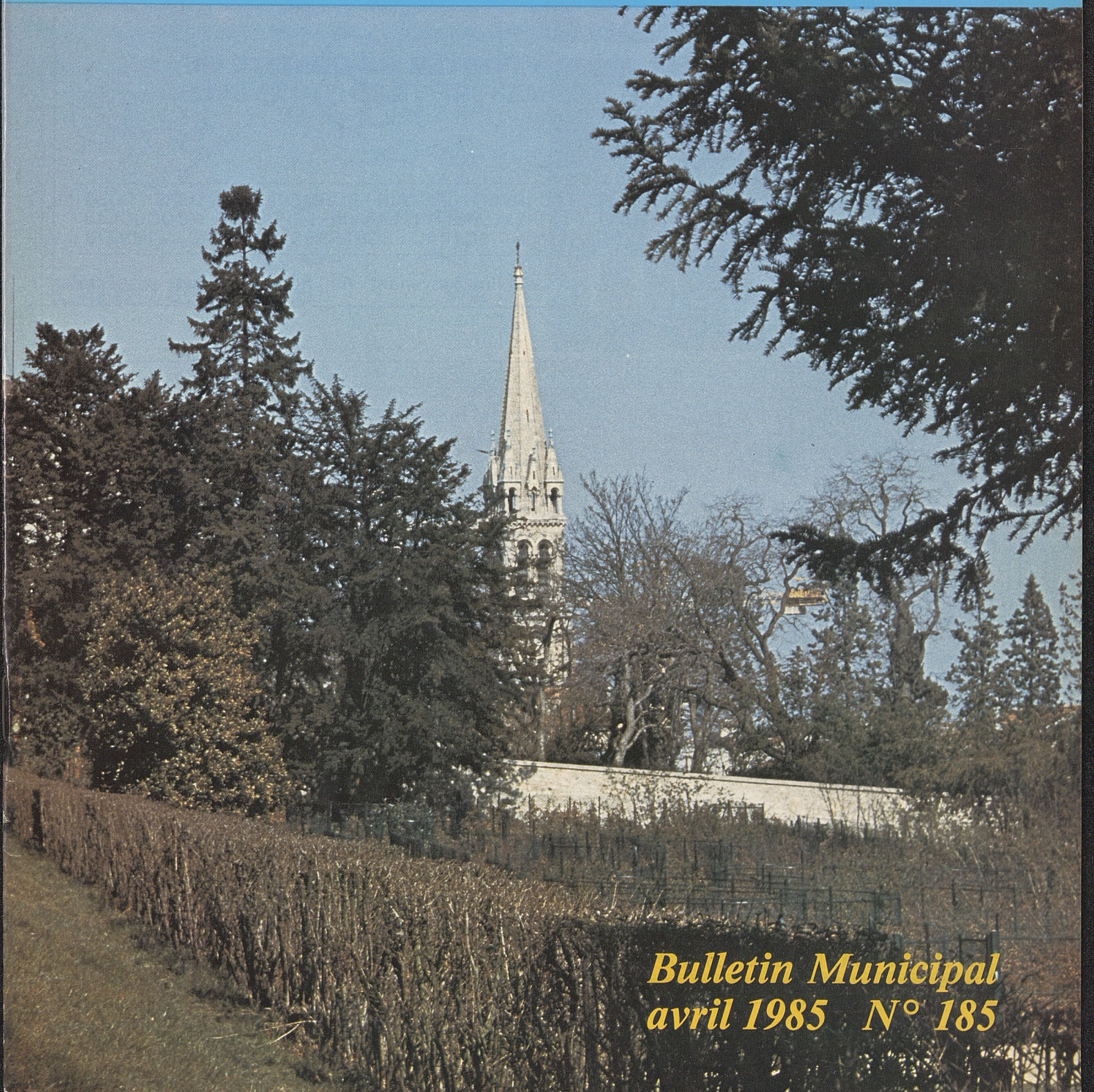




# SAINT ~ CLOUD



*Bulletin Municipal  
avril 1985 N° 185*



# PIERRE

CHEMISIER  
TAILLEUR

69, bd de la République 602.53.15

L'ELEGANCE D'UN PRET A PORTER DE QUALITE OU  
LE RAFFINEMENT D'UNE MESURE TRADITIONNELLE

BURBERRYS - BURLINGTON - BLEYLE - CARDIN - CARVEN - CERTAIN - DORMEUIL - DD - DEREK ROSE -  
EMINENCE - HOFFMANN - KINO - HOLLAND & SHERRY - L'AIGLON - LANVIN - LEPOUTRE - Mc DOUGLAS -  
Mc GREGOR - MOLYNEUX - NINA RICCI - RENOMA - SCABAL - SCHERRER - UNGARO - ZIMMERLI

SERVICE RETOUCHE sur tout vêtement masculin provenant ou non de notre magasin

Au GARAGE MAGENTA, nous connaissons parfaitement les CITROEN :  
Pour le remplacement de votre voiture, venez nous consulter et bénéficier de  
nos services Après-Vente.



CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE  
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602.59.95

MAGASIN EXPOSITION - ATELIER  
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES 741.67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

TOURISME  
ET UTILITAIRE



## Votre partenaire

### 2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

**CD 506** 8, RUE DAILLY  
Tél. 602.04.17

**SB 511** 98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
Tél. 602.66.22



**CREDIT LYONNAIS**



## RESTAURANT

### L'Etoile de Tafraout

159, boulevard de la République

771.66.66

fermé le lundi

Vous retrouverez la gastronomie  
absorbante avec un accueil  
typiquement marocain

Réceptions

Repas d'affaires

## tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval  
92210 Saint-Cloud  
Tél. 602.22.16

## Jean LECLERC

42, bd de la République  
SAINT-CLOUD  
Tél. 602.66.55

## PHILIPS

nous a choisis

*Pour notre compétence  
technique*

*Pour le sérieux de notre  
service après-vente*

*Pour la qualité  
de notre accueil*

*Pour notre sens  
des responsabilités*



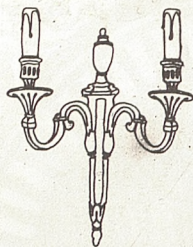
nous avons choisi

## PHILIPS

*Pour ses techniques  
de pointe  
Pour l'étendue  
de sa gamme  
Pour la qualité  
de son assistance  
Parce que c'est  
la 1<sup>re</sup> marque*

**DEUX ATOUTS !**





## LUMINAIRE

Tous styles

MEUBLES DE DÉCORATION  
TABLES - MIROIRS - ABAT JOUR

Schifer - Fouchez

12, rue Dailly, Saint-Cloud - Tél. : 602.02.39

## PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

St-Cloud - Tapiserie — Décoration

**J. PARENT** Maison fondée  
en 1860

26, rue de la Porte-Jaune  
771.80.88

TENTURES MURALES  
VOILAGES, Rideaux, SIÈGES, LITERIE  
RETELEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



## B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé lundi et mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Diners  
A votre service  
Personnel et Matériel

Consultez-nous



## BANQUE NATIONALE DE PARIS à SAINT-CLOUD

— du lundi au vendredi

- Bureaux de la Colline - 602.14.79

— du mardi au samedi

- 57-59, rue du Mont-Valérien - 771.89.40
- 45, rue Gounod - 602.87.00

## Le clodoald

restaurant franco-marocain

Couscous divers  
Tagines au choix  
Thé à la menthe  
Pâtisserie orientale

Nos grillades  
Nos plats cuisinés  
Plats du jour

43, rue Royale 771.38.69 - 602.37.17



## PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques  
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

## Hubert FAURIE

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 602.89.16

## RESTAURANT

# chez Lau

Spécialités chinoises, cantonnaises  
avec sa cuisine raffinée

DÉJEUNERS - DINERS  
PLATS A EMPORTER

47bis, boulevard Sénard  
fermé le dimanche

771.02.68



# ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE  
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCES - INDUSTRIES

**VOIZARD et BERNARD**

27, rue Pasteur  
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD  
602.89.02 - 602.89.93

Ouvert samedi matin



## S.A. GARAGE FOCH

AGENCE RENAULT

**DIRECTION**  
**A. ROUSSEAU**

Réparations (toutes marques)  
Vente voitures neuves

96, av. Foch - 92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.88.77

A 50 mètres Église Stella Matutina

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

## PIERRE CHADOUTAUD

D.E.S. DROIT  
25 ans de références.

Sur rendez-vous:

40 rue du Mont-Valérien  
92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771.64.00



PARKING FACILE

DEJEUNERS-DINERS

Menus et la Carte

**Petit Salon**

Cuisine française - spécialités de Mille-feuilles  
REPAS D'AFFAIRES - RECEPTIONS

☎ (1) 771.23.81

Bar - Restaurant

**Le  
Longchamp**

9, avenue de Longchamp  
92210 Saint-Cloud  
FERME LE DIMANCHE

# HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

## VILLA HENRI IV

36 CHAMBRES tout confort,  
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE  
pour 40 personnes

SON RESTAURANT  
LUNCHS - COCKTAILS  
SÉMINAIRES

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République  
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30  
Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

## ANCIENS ETABLISSEMENTS P. COMPAIN & C<sup>ie</sup>

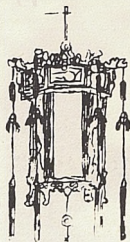
**Chaleur • Eau • Lumière**

Entrepreneurs du Gaz de France  
de l'Electricité de France  
Couverture - Plomberie  
Canalisation  
Installation Eau/Gaz  
Chauffage central

747.83.17-86.11-92.76

Un Entrepôt  
**10, rue Daily**  
57-59, bld de Levallois  
92200 NEUILLY

## La Bénédiction 賜恩樓



Un vrai restaurant chinois à Saint-Cloud  
2 bis, rue Royale, 602.01.49

- Accueil aimable
- Cuisine soignée
- Cadre élégant
- Prix raisonnable
- Parking facile - bus

SPECIALITÉS DE SHANGHAI ET VIETNAMIENNES



## sommaire

### L'EDITORIAL DU MAIRE 5

### LES DOSSIERS DU MOIS

- Le budget primitif de 1985  
par Bily JEHANNO, Maire-  
Adjoint chargé des Affaires Finan-  
cières 6-7
- Jumelage en 1985 : ça bouge  
par Michel GUAY, Conseiller  
Municipal délégué au Jumelage 8-9
- L'informatique à l'école :  
le cas de Saint-Cloud  
par Joël LEFORT des YLOUSES,  
Maire-Adjoint chargé de l'Ensei-  
gnement 9-10
- Saint-Cloud, une ville qui a su  
préserver ses espaces verts  
par Nicole FAUQUENOT, Maire-  
Adjoint chargé de la Qualité de la  
Vie 11 à 14
- L'arbre et la Ville  
par le Docteur DEBAT 15-16
- Résultats des élections  
cantonales 17

### DEMOCRATIE LOCALE

- Commission extra-municipale de  
l'animation culturelle 18-19
- Le point de vue de la  
minorité 20

### LA VIE DANS LA VILLE

- EN DIRECT DE LA MAIRIE 21-22
- Quand la Caisse des écoles  
accueille les jeunes  
Clodoaldiens 23
- B3S et Téléclodoald :  
on continue... 24
- Hôpital de Saint-Cloud 25
- Fête du sport 1985 : du 29 mai  
au 9 juin 26 à 29
- Centre culturel des  
3 Pierrots : Vos prochains  
programmes 30-31

### LA VIE DES ASSOCIATIONS :

*Carrefour aux Carrières, Club des Amateurs de Bridge, Association Indépendante des Parents d'Elèves des Coteaux, Lions Club, Accueil Femmes en Difficulté, Aide aux Victimes dans les Hauts-de-Seine, Union des Consommateurs de Saint-Cloud, Croix Rouge Française, A.P.M.E.R., Congrès Départemental des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes des Hauts-de-Seine, U.A.S. : Sections de Tir à l'Arc et Athlétisme, Union Départementale de l'U.F.A.C., Maison des Jeunes et de la Culture.* 32 à 37

### DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES 38-39

Le Conseil Général des Hauts de  
Seine 40

### LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Séances du 24 janvier et du 28  
février 41 à 50

### ETAT CIVIL-CARNET 51

NOTRE COUVERTURE :  
Vue du parc de Saint-Cloud : le clocher pro-  
tège nos espaces verts

Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Cloud • Mairie, 13, place Charles-de-Gaulle, 92210 Saint-Cloud - 602.70.40

• Directeur de la publication : Jean-Pierre FOURCADE • Conseiller Municipal délégué à la Communication : Pierre BRAILLARD • Service de la Communication : Evelyne PFEFFER • Publicité exclusivement reçue à la Mairie (602.70.40 poste 356) • Prix de vente au numéro : 2 francs - Abonnement annuel 25 francs (avec envoi postal) • Paiement : chèque bancaire à l'ordre de M. le Receveur Principal envoyé à : C.C.P. Paris 900364 ou Trésorerie Principale 4, 6, rue d'Orléans - Saint-Cloud • Imprimerie Ateliers Saint-Louis Versailles - Deuxième trimestre 1985.

• Fréquence : Cinq numéros par an (1<sup>er</sup> février - 1 avril - 1<sup>er</sup> juin - 15 septembre - 1<sup>er</sup> décembre).



## L'éditorial du maire

En dépit des difficultés financières que rencontrent les communes de l'importance de Saint-Cloud, le vote du budget primitif de 1985 marque une nouvelle étape dans l'amélioration du cadre de vie des cloodoaldiens.

Comme vous le verrez en prenant connaissance de l'article de Monsieur B. Jehanno, l'effort d'investissement est, cette année, en très nette augmentation — plus de 34 % par rapport à 1984.

En consacrant 18,5 millions de francs aux opérations prévues par le troisième Plan d'Equipement Collectif et en dépensant, en outre, plus de 7 millions pour des acquisitions et aménagements divers, j'ai conscience d'accélérer la rénovation de Saint-Cloud, de répondre aux demandes justifiées des différents quartiers de la ville et de favoriser l'emploi dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

S'agissant du Plan d'Equipement Collectif, la poursuite des améliorations en matière de voirie et d'éclairage public, le lancement effectif de la restructuration de l'école primaire de Montretout, l'acquisition du stade Fouret, le démarrage de la reconstruction du gymnase Huet et l'achèvement de l'immeuble de services collectifs de la place de Silly en constituent les éléments essentiels.

En cours d'année, lors du vote du budget supplémentaire, nous pourrions entreprendre la construction d'un restaurant moderne à l'école du Val d'Or. En 1986, nous proposerons à la Région d'Ile de France un contrat destiné à aménager la propriété Brunet, en y implantant une bibliothèque moderne, un musée et des salles de formation. De même, l'utilisation optimale du stade Fouret permettra d'apporter une contribution importante au problème du stationnement dans le quartier des Côteaux.

Comme vous le constaterez en prenant connaissance du budget primitif de 1985, cette politique d'investissement peut être conduite en continuant à réduire l'effort fiscal demandé aux contribuables de Saint-Cloud. Grâce à une gestion très stricte des dépenses de fonctionnement, l'augmentation réelle de vos charges fiscales en 1985 sera inférieure à 8 %, même en tenant compte de la part qui revient à la Région d'Ile de France, au département des Hauts-de-Seine et aux divers organismes qui participent à la collecte de l'impôt.

En 1985, comme pendant les années précédentes, Saint-Cloud connaîtra à la fois une faible pression fiscale et une forte activité d'investissement : c'est de cette manière que doit s'amorcer le redressement de l'économie et des finances de notre pays.

A ces travaux de toute nature s'ajoutent les chantiers de la rénovation du centre-ville. La réalisation presque simultanée des phases II et III de cette opération très lourde va permettre la construction de 230 logements locatifs, de 1710 mètres carrés de surfaces

commerciales et de 525 emplacements de stationnement. Nous sommes dans la période la plus délicate dans laquelle les difficultés de la vie quotidienne de beaucoup d'entre vous sont certaines. Je compte sur votre patience pour en supporter les inconvénients, et je vous demande de rester fidèles à vos commerçants pendant les travaux en utilisant, le cas échéant, les services du Clodoald.

La Fête du sport organisée par Monsieur E.P. Rochiccioli et la Commission Extra-Municipale de la Jeunesse et des Sports constituera la première animation collective de 1985.

J'espère que cette année le beau temps sera au rendez-vous. Soyez nombreux à participer aux manifestations que les élus et les dirigeants d'associations ont longuement préparées, cela constituera notre meilleure récompense.

Permettez-moi enfin de vous dire combien le témoignage de confiance que vous avez bien voulu me manifester à l'occasion des dernières élections cantonales m'a profondément touché : je vous en remercie très sincèrement. Ensemble, nous faisons de Saint-Cloud une commune exemplaire et accueillante. Il n'est pas anormal que beaucoup s'en rendent compte, mais ce n'est pas le moment de relâcher notre effort.

Jean-Pierre Fourcade



« ... cette politique d'investissement peut être conduite en continuant à réduire l'effort fiscal demandé aux contribuables de Saint-Cloud... »



# Le Budget primitif de 1985

Par Bily JEHANNO,  
Maire-Adjoint, Chargé des Affaires Financières



Bily JEHANNO

Le Budget primitif est, cette année encore, établi sous le signe de la rigueur. Nos recettes seront relativement limitées : d'abord, par le blocage des prix appliqué aux tarifs communaux (cantines, centres aérés, piscine). La hausse autorisée pour ces tarifs est inférieure à 4 %, contre 5 % en 1984. Ensuite, la « Dotation Globale de Fonctionnement » (la D.G.F.), par laquelle l'Etat reverse aux communes une partie des recettes nettes de T.V.A., n'augmentera que dans une proportion, elle aussi, très réduite : 4 %.

Ces deux catégories de recettes, tarifs communaux et D.G.F., représentent 45 % de nos ressources de fonctionnement. Si leur progression est limitée, les recettes de fiscalité communale (les « impôts locaux ») connaissent, en revanche, une progression importante, en partie grâce au développement de l'activité dans la commune, et à l'extension du patrimoine immobilier local.

En effet, d'une part, les « bases d'imposition » font l'objet d'une réévaluation forfaitaire légale de 8 % pour 1985 et, d'autre part, à Saint-Cloud, la « matière imposable » du seul fait de son accroissement physique, entraîne une progression sensible des recettes.

Le tableau I indique la progression des bases d'imposition des quatre impôts locaux, due à l'effet combiné de la double progression, légale et physique de ces bases.

Il faut noter tout particulièrement la progression des bases de la Taxe Professionnelle, ce qui tendrait à prouver qu'une faible fiscalité en ce domaine attire les entreprises et encourage celles déjà existantes à se développer.

Les recettes fiscales résultent, on le sait, de l'application aux « bases » de taux d'imposition déterminés pour chaque impôt.

La pression fiscale à laquelle sont soumises personnes physiques et entreprises se traduit dans ces taux d'imposition. Le Conseil Municipal a mis à profit l'augmentation des bases à Saint-Cloud pour procéder à une nouvelle réduction des

taux d'impôts locaux, ainsi qu'on le voit sur le tableau II. Cette politique s'inscrit dans la volonté, manifestée depuis plusieurs années, de stabiliser la fiscalité locale.

Tableau I

## Progression des bases par catégories d'impôts (en %)

Taxe d'habitation	+ 10,01	soit 2,01	d'accroissement réel
Foncier bâti	+ 13,50	soit 5,50	d'accroissement réel
Taxe professionnelle	+ 13,28	soit 5,28	d'accroissement réel
Foncier non bâti	- 3,94	Mais cet impôt est d'un faible rendement à Saint-Cloud.	

Tableau II

## Taux d'imposition à Saint-Cloud (en %)

	1981	1982	1983	1984	1985
Taxe d'habitation	6,28	6,28	6,07	6,01	5,99
Foncier bâti	5,59	5,59	5,40	5,35	5,33
Foncier non bâti	7,38	7,38	7,13	7,06	7,04
Taxe professionnelle	2,95	3,10	3,00	2,97	2,96

En mouvements réels, le Budget de 1985 s'élève à 120 870 000 F, en augmentation de 13,12 % par rapport au Budget primitif de 1984 :

	en francs	
	Dépenses	Recettes
Investissement	25 917 986,98	21 973 200,00
Fonctionnement	94 952 013,02	98 896 800,00
	120 870 000,00	120 870 000,00

## Section d'investissement

Le volume global de cette section s'établit à 25 917 986,98 F contre 19 336 342 F en 1984, soit une progression de 34,03 %.

Cette importante augmentation tient, pour l'essentiel, aux opérations retenues pour la tranche du Plan d'Equipeement, notamment l'acquisition du Stade FOURET inscrite au budget pour 5 200 000 F.

Les principales opérations du Plan — outre l'achat du stade ci-dessus mentionné — concernent :

- la fin de la construction de la place de Sully 5 250 000 F
  - la voirie et les espaces verts 2 500 000 F
  - le remboursement de la dette en capital 2 910 000 F
  - la restructuration de l'Ecole de Montretout 1 600 000 F
- On note en outre des crédits relativement

importants - hors plan - pour la réorganisation des locaux de la Mairie.

Le financement est assuré par l'emprunt (5 500 000 F), par des cessions de terrains dans le cadre de la Rénovation du Centre-Ville (12 369 000 F), par l'autofinancement (3 944 786 F) et le produit de récupération de la T.V.A. (1 910 000 F).

## Section de fonctionnement

Les dépenses (94 952 013,02 F) sont en progression de 8,50 % par rapport au dernier budget, contre 9,92 % en 1984, ce qui traduit bien l'effort de compression de ces crédits demandé aux différents Services municipaux.

Parmi les crédits retenus, on note :  
— les dépenses de personnel (33 500 000 F) dont la masse progresse de



# Budget primitif 1985 : la boue à l'école élémentaire Lesas-de-Saint-Cloud

8,41 % par rapport à l'an dernier. Ce montant prend notamment, en compte 6 mois de salaires pour les 13 emplois à créer à la crèche de l'immeuble, place de Silly, qui ouvrira ses portes au cours du second semestre de 1985.

— les subventions aux associations et organismes para-municipaux (Bureau d'Aide Sociale, Caisse des Ecoles,

Piscine) : 10 813 950 F.

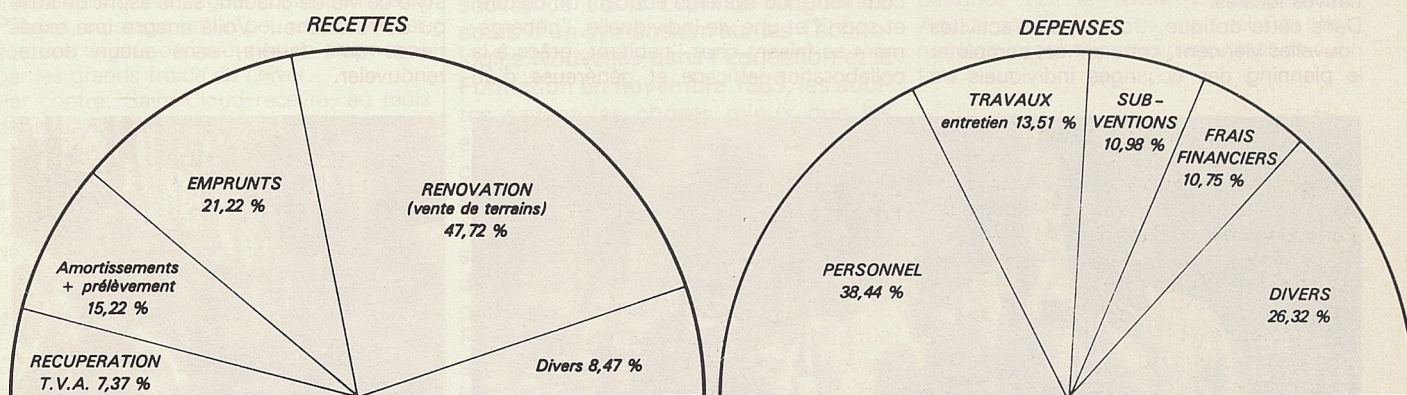
— les travaux d'entretien des immeubles et de la voirie municipale : 13 360 952 F.

Au total, le Budget Primitif de 1985 est tout à fait dans la ligne des budgets précédents, caractérisé par un effort important d'investissement conjugué avec une maîtrise de la progression des dépenses de fonctionnement.

Toutes taxes confondues, l'augmentation de la fiscalité locale — pour la part imputable aux seules opérations de la commune — devrait se situer aux alentours de 7 % pour le contribuable cloodoaldien, c'est-à-dire, à un niveau très proche de la hausse officielle des prix pour l'année considérée.

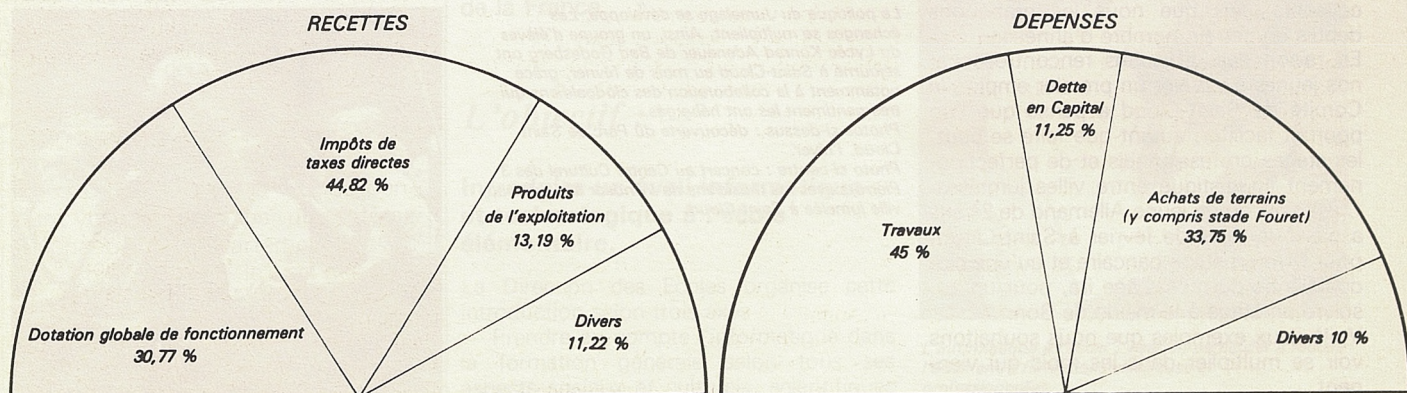
## Section d'Investissement

(mouvements budgétaires)



## Section de Fonctionnement

(mouvements budgétaires)





# Jumelage en 1985 : ça bouge

Par Michel GUAY Conseiller Municipal  
Délégué aux marchés forains  
Commerce, animation commerciale et consommation, jumelage

Le Comité de Jumelage de Saint-Cloud voit, pour 1985, son domaine d'activités s'élargir et se diversifier.

Ce sont les contacts très réguliers entre responsables des Comités de l'ensemble des villes jumelles qui ont amené ceux-ci à penser qu'il fallait dépasser le cadre des échanges traditionnels pour tenir compte des aspirations profondes de leurs concitoyens, pour aboutir à une unité solide et fraternelle de l'Europe, passant par les initiatives locales.

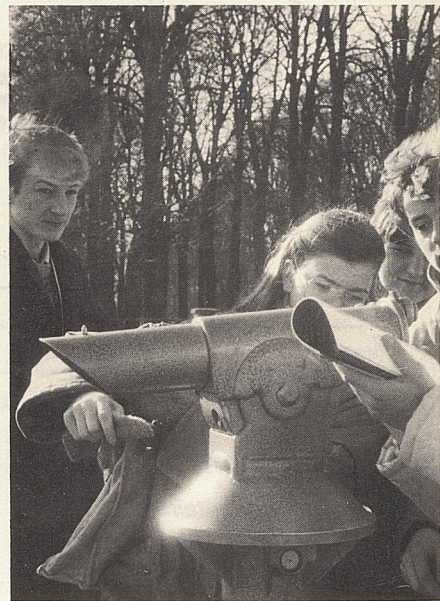
Dans cette optique, trois types d'activités nouvelles viennent, cette année, compléter le planning des échanges individuels ou

Bad Godesberg, Maidenhead et Saint-Cloud vont faire en sorte que se développent les échanges de classes d'élèves.

Un échange de ce type n'a malheureusement pu aboutir entre un lycée de Maidenhead et le C.E.S. Verhaeren, mais par contre, Saint-Cloud a eu, en février, la visite d'un groupe d'élèves du lycée Konrad Adenauer de Bad Godesberg. L'intérêt de ce système est un mélange de vie en commun pour ce qui concerne la découverte de la commune, du système éducatif ou culturel et sportif et une vie individuelle, l'hébergement se faisant chez l'habitant, grâce à la collaboration efficace et généreuse d'un

certain nombre de clodoaldiens qu'il convient une nouvelle fois de remercier.

Un effort doit être fait pour que les jeunes apprennent à se connaître en dehors d'une compétition sportive ou d'un concert musical. C'est pourquoi, Bad Godesberg, Saint-Cloud et Courtrai ont décidé de faire se rencontrer 15 jeunes de ces trois villes dans un endroit « neutre », (il s'agit de Wattignies près de Lille) pour une durée d'une semaine en juillet, afin d'apprendre, en commun, le style de vie de chacun, sans esprit de lutte ou de revanche... Voilà encore une expérience qu'il faudra, sans aucun doute, renouveler.



collectifs, tels que nous les pratiquons depuis un certain nombre d'années.

En raison des difficultés rencontrées par nos jeunes à trouver un premier emploi, le Comité de Saint-Cloud a pensé que l'on pourrait faciliter, autant que faire se peut, les stages professionnels et de perfectionnement linguistique entre villes jumelées. C'est ainsi qu'un jeune Allemand de 24 ans a passé le mois de février à Saint-Cloud, pour faire un stage bancaire et qu'une clodoaldienne du même âge ira, pour un an, suivre un stage à la mairie de Bonn.

Voilà deux exemples que nous souhaitons voir se multiplier dans les mois qui viennent.

*La politique du Jumelage se développe. Les échanges se multiplient. Ainsi, un groupe d'élèves du Lycée Konrad Adenauer de Bad Godesberg ont séjourné à Saint-Cloud au mois de février, grâce notamment à la collaboration des clodoaldiens qui très gentiment les ont hébergés.*

*Photos ci-dessus : découverte du Parc de Saint-Cloud, l'hiver.*

*Photo ci-contre : concert au Centre Culturel des 3 Pierrots avec les musiciens de Windsor Maidenhead, ville jumelée à Saint-Cloud.*





# L'Informatique à l'école élémentaire Le cas de Saint-Cloud

Par Joël LEFORT des YLOUSES  
Maire Adjoint chargé l'Enseignement

Les échanges traditionnels ne sont pas oubliés durant cette année : ce sont essentiellement les domaines sportif et culturel qui dominent le calendrier des manifestations.

## En matière sportive :

Il faut noter principalement un stage de football d'une semaine à Bad Godesberg, pour une quinzaine d'enfants de 14/15 ans. Initialement prévu pendant cette période de Pâques, ce stage est un peu retardé en raison des dégâts occasionnés en Allemagne par les grands froids de l'hiver.

Par contre, Saint-Cloud recevra, au mois de mai, l'équipe de football de Lessay, notre ville filleule de la Manche.

Enfin, la grande manifestation sportive annuelle réunissant l'ensemble des villes jumelées, aura lieu cette année à Frascati, début octobre. Souhaitons que nos sportifs y fassent bonne figure.

## En matière culturelle :

Citons la venue à Saint-Cloud de deux chorales allemandes, à l'automne prochain, le déplacement à Maidenhead de notre Conservatoire de Musique pour le concert dans une église de cette ville, et, enfin, la venue dans notre commune d'un orchestre classique de « Saint-Cloud Minnesota » (Etats-Unis) avec laquelle nous multiplions les échanges.

N'oublions pas, dans un cadre plus général, les échanges entre policiers allemands et français, les visites organisées par le Cercle Féminin d'Amitié Européenne, les réceptions des clubs divers, tel que le ROTARY et la TABLE RONDE, qui ont chacun leur équivalent dans nos villes jumelées, et puis, bien sûr, tous les échanges individuels de jeunes désirant passer une semaine ou deux à l'étranger pour parfaire leurs connaissances linguistiques.

Nouveau aussi à Saint-Cloud ! Vous désirez visiter la Floride pendant vos vacances, par un système d'échanges d'appartements avec les Etats-Unis..., le service du Jumelage peut vous y aider, téléphonez-lui à la Mairie, poste 403.

Trois travailleurs actifs sur quatre seront demain en contact avec l'informatique. Vouloir développer maintenant dès l'école primaire la capacité chez tous les élèves de comprendre le phénomène informatique est donc nécessaire.

Enseignants, parents, élèves, nous devons nous atteler à cette tâche. Cependant, comme le soulignait en substance Louis Leprince-Ringuet au cours d'un symposium sur les Technologies Nouvelles dans l'Education et la Formation en novembre 1983, les adultes savent les choses mieux que les enfants, c'est du moins ce qu'ils croient ; mais avec l'informatique, ils seront dépassés par les élèves, ce qui provoque en eux une réticence. « Personnellement, il me semble normal d'être dépassé par ses élèves... pour préparer mes cours au Collège de France, qui doivent traiter chaque année de notions nouvelles, — j'avais besoin de mes collaborateurs qui m'éclairaient. — »

Le Professeur ajoutait : « En France, on aime l'abstraction et on a toujours fait preuve d'un racisme antitechnique que va permettre de réduire je l'espère, cette révolution informatique. Avec l'installation de l'informatique, on aura une formation logique mais aussi l'approche d'un appareillage, et ce sera peut-être le moyen de mettre fin à notre racisme antitechnique qui constitue l'une des données fondamentales de la France... »

## L'objectif :

### Introduire un éveil informatique et technologique à l'école élémentaire.

La Direction des Ecoles organise cette introduction selon trois axes :

— Prendre en compte l'informatique dans la formation générale selon tous ses aspects sociaux et culturels, scientifiques

et technologiques ;

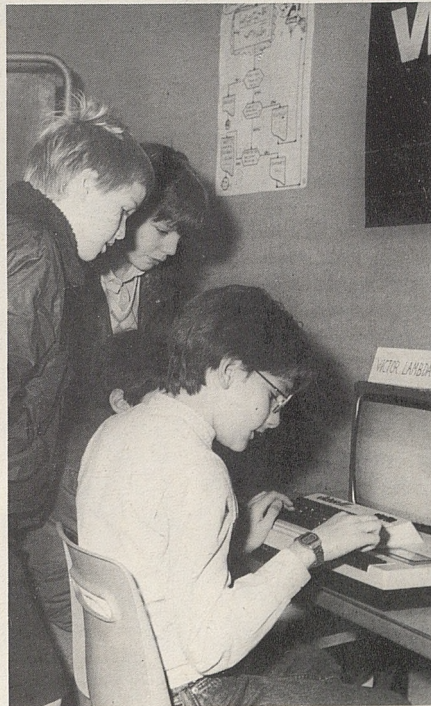
— Tirer des ressources offertes par l'informatique et les technologies nouvelles la matière d'une innovation éducative à l'école ;

— Ouvrir les élèves, dès l'école élémentaire à une culture technologique visant, en particulier, à réduire l'écart existant entre les formations classiques et professionnelles. La perspective retenue par la Direction des Ecoles n'est donc pas celle habituellement désignée par le terme « Enseignement Assisté par Ordinateur », mais celle du phénomène informatique comme objet de culture.

## Le projet :

En fonction de l'objectif ainsi défini, notre Inspection Départementale de l'Education Nationale a établi un **projet d'animation pédagogique**.

Cette action doit toucher l'ensemble des maîtres, souvent fort motivés, puis les élèves, (il convient en effet de ne pas cons-



L'informatique à l'école : viser en particulier à réduire l'écart entre formations classiques et professionnelles.



# Le cas de Saint-Cloud

truire la maison sans en avoir préparé les fondations). Elle est assurée en partie par les enseignants déjà formés, mais également par des intervenants extérieurs tels que des parents, des professeurs d'Ecole Normale et par l'Inspecteur stagiaire pour Saint-Cloud.

Le 25 octobre 1984, le Conseil Municipal de Saint-Cloud a décidé d'inscrire au budget supplémentaire de la Ville une ligne de 120 000 F dont l'affectation a été ultérieurement fixée comme suit :

— 43 297 F pour l'opération « sensibilisation des maîtres » visée ci-dessus : il s'agira de l'achat de 5 micro-ordinateurs T 07.70 et d'équipements annexes, qui seront installés à l'école du Centre (\*).

— 19 258 F à l'Ecole des Côteaux, pour l'achat de 4 T 07.70 et autres équipements, à titre de relais d'une opération tout

à fait intéressante montée par les enseignants et les parents.

— 15 155 F à l'Ecole de Fouilleuse pour l'achat d'un T 07.70, d'une tortue promobile ainsi que de divers équipements. Rappelons que cette école accueille déjà le Club Microtel dont l'activité a largement fait connaître le fait informatique à Saint-Cloud.

— 6 652 F à l'Ecole de Montretout, montant auquel la coopérative scolaire apportera une contribution équivalente, pour l'achat d'un T. 07 70 et équipement.

— 6 652 F à l'Ecole du Val d'Or également — un enseignant de cet établissement a déjà avec beaucoup de mérite lancé une expérience.

Le solde, soit environ 29 000 F sera réservé pour sa plus grande partie à Saint-Joseph et Saint Pie X : deux écoles privées sous contrat.

La Municipalité se propose de poursuivre cette action, dans la mesure des moyens budgétaires.

Comme l'a noté M. Jean-Pierre FOURCADE, au cours du Conseil Municipal du 24 janvier 1985, cette initiative précède l'effort que l'Etat a décidé de faire pour développer l'enseignement informatique dans les écoles élémentaires.

Sachons gré aux enseignants, aux parents, à M. l'Inspecteur d'Académie et à ses collaborateurs, ainsi qu'aux services municipaux concernés, d'avoir favorisé et parfois précédé de manière désintéressée la réalisation maintenant imminente de cette opération qui permettra à chaque école d'être équipée.

*(\*) Soulignons que l'Inspection Académique offre une subvention d'accompagnement qui permettra l'acquisition de 4 équipements supplémentaires.*





vre  
ens  
JR-  
du  
ede  
our  
que  
ts,  
lla-  
ici-  
ois  
ali-  
dé-  
tre

une  
isi-

2

ATTENTION  
AU CHIEN

*Saint-Cloud  
protège  
ses espaces verts*

*Par Nicole FAUQUENOT  
Maire Adjoint chargé de la qualité de la vie*



« Saint-Cloud protège ses espaces verts ». Tel est le texte de la flamme créée voici quelques années, reproduite ci-dessous.

La commune de Saint-Cloud occupe une superficie de 750 hectares à 30 m au-dessus du niveau de Paris. Bordée par la Seine sur toute sa longueur (3,5 km), et dotée d'un Parc National de 450 hectares, d'un Champ de Courses de 80 hectares (partagé avec Rueil), et d'une vaste prairie recouvrant les Réservoirs d'Eau de l'Avre (15 hectares), l'air est pur sur ses hauteurs, et il fait bon y vivre entouré de verdure...

L'Hippodrome et les Réservoirs de la Ville de Paris sont des propriétés privées, fort bien entretenues, mais non accessibles aux promeneurs.

Par contre, le Parc National dispose de :

35 000 m d'allées réservées aux piétons,

21 000 m<sup>2</sup> de pièces d'eaux,

26 hectares de jardins,

100 hectares de « zones vertes à faucher ».

Quatre millions de promeneurs pénètrent dans le parc chaque année, gageons que parmi ceux-ci, nombreux sont les Clodoaldiens.



### Les années 50

Au fil des ans, les grandes propriétés sont remplacées par des résidences. C'est ainsi qu'entre les années 1955 et 1965, le Val d'Or, la Bérengère, Beausoleil, le quartier Pasteur, le Parc de Béarn etc. sont édifiés, et des immeubles plus ou moins importants remplacent les grandes maisons au milieu de parcs privés.

En 1971, lorsque notre équipe arrive à la Mairie, le premier souci de son nouveau Maire, M. Jean-Pierre FOURCADE, est d'élaborer un Plan d'Occupation des Sols (POS) qui permettra de maîtriser cette tendance à construire d'une façon anarchique au détriment de la qualité de la vie à Saint-Cloud.

La première est de « tuer dans l'œuf » un projet gigantesque de construction sur toute la surface du Champ de Courses. Cela aurait supprimé un immense espace vert et aurait transformé notre ville en une cité dortoir difficile à atteindre par des rues trop étroites.

Le POS approuvé par le Conseil Municipal en 1971, et révisé en 1979, stipule que : ...

« tout projet de construction entraîne l'obligation de traiter en espace vert 50 % au moins de la superficie du terrain, avec un minimum d'un arbre à grand développement par 100 m<sup>2</sup> de terrain ».

De plus, les murets qui entourent les propriétés ne doivent pas excéder 0,80 m afin de ne pas masquer la végétation.

En 1974, la Ville de Saint-Cloud obtient de la Ville de Paris le droit de louer un espace de 2,2 hectares sur les terrains de l'Avre. Les jardins ouvriers sont regroupés le long



de la rue du Camp Canadien et ce vaste terrain est ouvert au public, pour la plus grande joie des enfants du quartier du Val d'Or.

Par « grignotage systématique », le patrimoine « espaces verts publics » de la Ville s'agrandit régulièrement, pour atteindre actuellement 90 parcelles de surfaces très variées allant de 20 à 6 000 m<sup>2</sup>. Elles représentent au total une surface de 65 000 m<sup>2</sup>. Depuis un an, le fleurissement est confié à une équipe municipale de 3 jardiniers qui

*Le Parc Marie Bonaparte : 5 000 m<sup>2</sup> d'allées, d'arbres et de pelouses aménagés pour les loisirs des clodoaldiens. Des jeux ont été installés pour les enfants, des bancs pour les plus grands et même, pour nos amis à quatre pattes... des enclos à chiens (photo haut de page)*

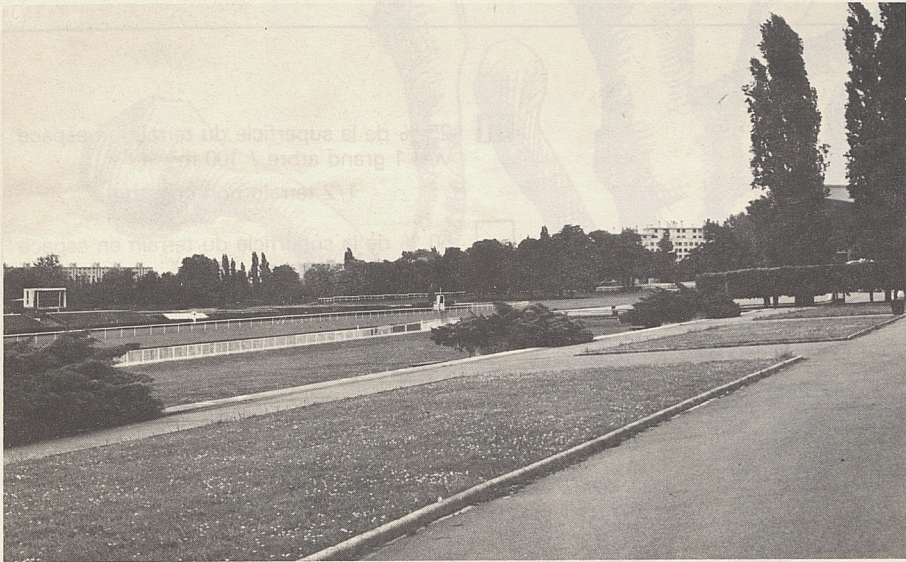


ST-CLOUD ppal 5 - 3 - 85



## L'arbre et la ville

Par le Docteur DEBAT  
Président de l'Association de  
Sauvegarde des Espaces Verts de  
Saint-Cloud



*Photo haut de page : l'hippodrome de Saint-Cloud qui rassemble à la fois les faveurs des turfistes, des joueurs de golf (un practice en permet l'initiation) ou encore des amoureux du galop des jeunes pur-sang, cette fois par pur esthétisme.*

*Photo du milieu : le Parc de Saint-Cloud : véritable poumon vert des Hauts-de-Seine. Quatre millions de promeneurs y pénètrent chaque année.*

*Ci-contre : des pelouses et des arbres ont été plantés, des passages piétons ont été aménagés en tous endroits de la ville.*

s'acquittent fort bien de leur tâche.

Lorsque les trottoirs sont suffisamment larges, nous plantons des « arbres d'alignement ». Notre patrimoine représente 1 200 tilleuls, marronniers, cerisiers, sorbiers et autres essences qui agrémentent nos rues. Ensuite dans l'ordre :

- avec le concours financier de l'Agence Nationale pour les Espaces Verts, le Parc Marie Bonaparte (5 000 m<sup>2</sup>) est créé entre le boulevard de la République et la rue du Mont Valérien,
- les contre-allées du boulevard de la République (5 000 m<sup>2</sup>), celles de la rue du Mont Valérien (1 800 m<sup>2</sup>) et de l'avenue Francis Chaveton (2 600 m<sup>2</sup>) sont aménagées par les Services de l'Équipement,
- dans le Centre Ville, le square Gounod (1 500 m<sup>2</sup>) est réalisé par l'aménageur,
- le Conseil Général entreprend de remplacer tous les peupliers du quai Carnot par des platanes et poursuivra ses travaux par l'aménagement piétonnier des berges de la Seine.

Enfin, la Région d'Île de France finance à 50 % l'accès des piétons au parc qui passe en tranchée plantée sur le tunnel de l'autoroute, et sous les voies SNCF.

En 1984, nous avons remporté le second prix des Villes fleuries dans notre catégorie. Il faut maintenant « viser le premier prix », et pour cela nous avons besoin du concours de tous : jardins, balcons, terrasses, bateaux, etc. Clodoaldiens, à vos pelles et plantoirs...

Les projets de la Ville ne s'arrêtent pas là. Dans le cadre de la rénovation du Centre Ville, un mail public de 1 000 m<sup>2</sup> sera créé par l'aménageur.

Dès que les travaux de construction seront terminés avenue de la Fouilleuse, un petit jardin public sera aménagé par le constructeur. Il est également prévu d'ouvrir au public le terrain (10 000 m<sup>2</sup>) de la propriété BRUNET dès que la bibliothèque sera construite.

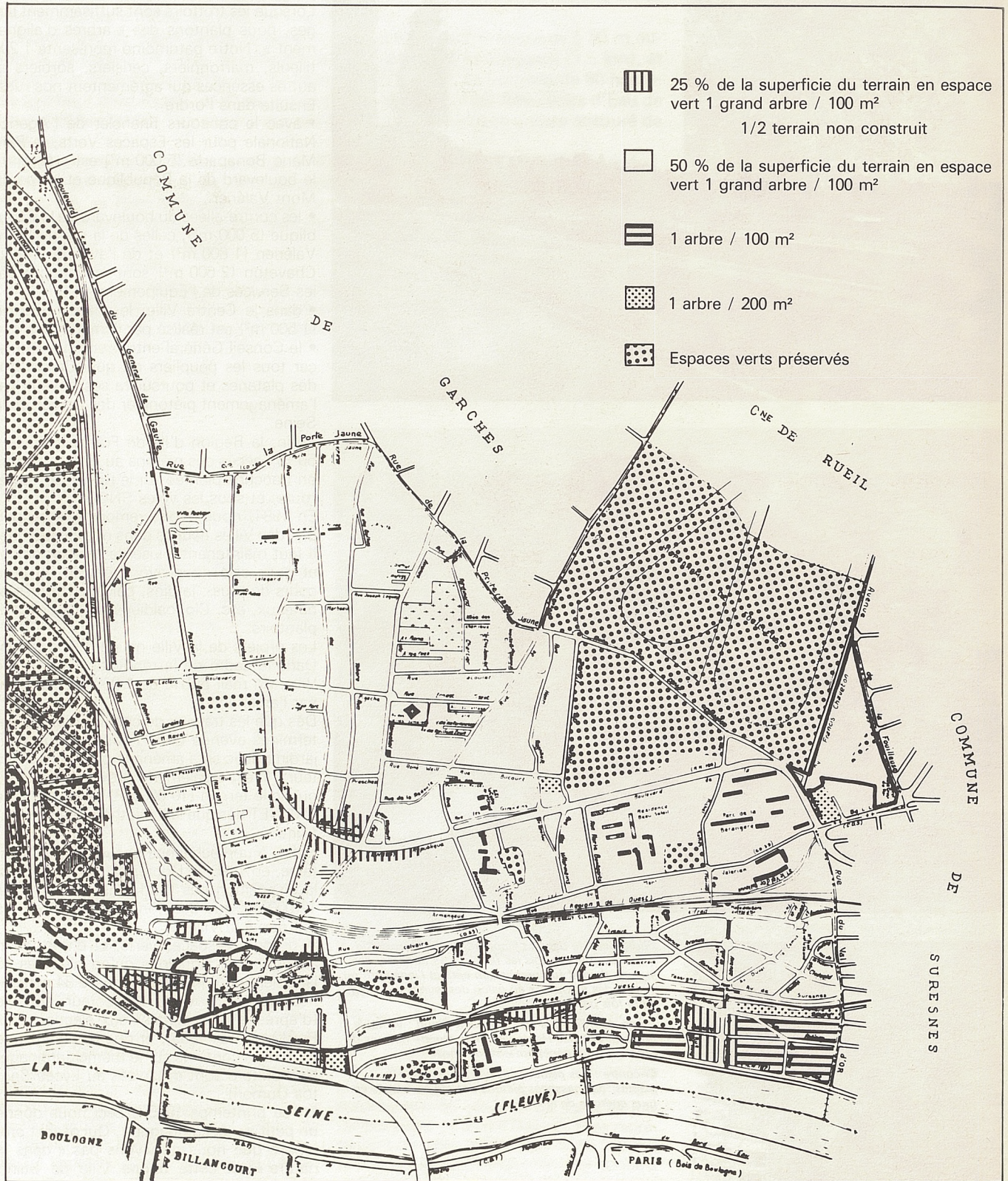
Enfin, à une échéance beaucoup plus lointaine, en 1995, le Docteur DEBAT mettra à la disposition des Clodoaldiens le parc de 12 000 m<sup>2</sup>, rue du Mont Valérien dont il a fait don à la Ville.

A propos d'espaces verts, et d'une façon anecdotique, signalons qu'en plus des 45 jardiniers du Parc, la Ville abrite 84 personnes travaillant dans le secteur agricole (d'après le recensement aux élections des Prud'hommes 1985), et que des stages de formation continue sur le thème Jardinage-Horticulture sont organisés au Lycée Santos Dumont.

En ce printemps 1985... ceci nous donne un petit air de campagne... Qui oserait prétendre que nous ne vivons pas « dans la nature » en cette bonne Ville de Saint-Cloud ?



## Saint-Cloud, une ville qui a su préserver ses espaces verts





# L'arbre et la ville

Par le Docteur DEBAT  
Président de l'Association de  
Sauvegarde des Espaces Verts de  
Saint-Cloud



## L'urbanisme végétarien

Pendant une longue période de notre histoire, l'urbanisme a été dominé par le souci de la sécurité. La cité corsetée dans une enceinte fortifiée pouvait faire face à ses ennemis de l'extérieur, pilliers occasionnels ou envahisseurs étrangers. La ville médiévale comprimée par sa cuirasse entasse ses constructions les unes contre les autres. Logements, boutiques et édifices ont entre eux des dégagements si étroits qu'à peine un rayon de soleil peut s'y glisser. Mais, en revanche, dès que l'on franchit l'octroi, la campagne s'offre à la vue jusqu'à l'horizon.

Sous la Renaissance, la nature était aux portes de Paris, Ronsard nous le rappelle dans un charmant poème :

« Vous me dites, maîtresse, étant à la fenêtre,  
Regardant vers Montmartre et les champs alentours,  
La vie solitaire et ce désert séjour,  
Valent mieux que la Cour, je voudrais bien y être ».

De nos jours la ville n'a plus de murailles protectrices, seules subsistent des frontières administratives non inscrites dans le sol. Rien ne distingue la cité de sa banlieue, si ce n'est une densité de l'habitat lentement dégressive.

Je me souviens avoir vu dans mon enfance s'élever des bâtiments dans les jardins de Passy et d'Auteuil. Puis, devenu clodoaldien il y a 60 ans, j'ai assisté au grignotage progressif des espaces verts de notre commune. La mutation a commencé avec la

construction des premiers grands immeubles collectifs dans le bas de la rue du Calvaire, en 1932, puis, en 1934, dans le haut de cette même voie.

La disparition des villas individuelles avec jardin, du moins pour les parcelles de plus

de 1000 m<sup>2</sup>, au profit d'appartements groupés près d'un espace vert commun est un phénomène inéluctable et irréversible. Nous avons quelques exemples récents, notamment rue Crillon, boulevard de la République, rue Gounod, rue Armengaud. Que deviennent les arbres après cette densification des constructions ? Elle se traduit par un appauvrissement de la végétation, même si le promoteur affirme qu'il y a plus de sujets plantés qu'il n'y en avait avant l'ouverture du chantier, car ces maigres arbrisseaux ne pourront pas prendre le développement souhaitable dans un espace restreint.

Quant aux arbres qui subsistent après mutilation des racines et des branches, ils sont voués à un prompt déclin. Tel est le cas d'un marronnier historique (il avait servi d'observatoire pendant la guerre de 1870) et d'un magnifique hêtre pourpre, qui faisaient partie, l'un et l'autre, de l'ancienne propriété Pozzo di Borgo.

Il serait nécessaire qu'une surveillance fût exercée pendant les travaux et que des sanctions puissent être prises contre les entrepreneurs fautifs lors de la remise du certificat de conformité.

## L'urbanisme écologique

Le problème des espaces verts urbains revêt d'abord un aspect quantitatif. Le coefficient vert global a la faveur de l'administration car il correspond aux normes fixées par la circulaire ministérielle du 23 juin 1965, selon laquelle 10 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant sont considérés comme un minimum dans les grandes agglomérations.



A Paris, ce coefficient global était en 1975 pour la ville intra-muros (2 299 000 habitants à cette date) de 2,17 m<sup>2</sup> et de 10,17 m<sup>2</sup> si on y ajoute les bois de Boulogne et de Vincennes.

A Saint-Cloud, la superficie des espaces verts communaux ouverts au public est de 8 hectares, soit pour une population de 28 000 habitants environ, un coefficient de 2,85 m<sup>2</sup> et de 142 m<sup>2</sup> en y incorporant le Parc Domonial. Si l'on ne tenait compte que de ce dernier chiffre on pourrait en conclure que notre dose de chlorophylle est surabondante puisqu'elle dépasse largement les normes prescrites, mais la répartition est plus importante pour le confort des citadins que le coefficient vert global. Les urbanistes sont unanimes à demander que le propriétaire ou le locataire de chaque logement puisse avoir accès à un jardin public à 500 m au maximum, c'est à dire à 5 minutes de marche de chez lui. Cette règle est importante surtout pour les enfants et les personnes âgées. Les habitants du quartier de la Fouilleuse, par exemple, doivent parcourir 5 km, en comportant le retour, pour aller se promener dans le Parc de Saint-Cloud, mais heureusement le terrain de l'Avre n'est qu'à 500 m de ce secteur.

Il est souhaitable aussi que dans toutes les rues, des arbres, ou au moins une végétation arbustive, se trouvent dans le champ visuel, même s'il s'agit de jardins privés. A cet égard notre commune est actuellement très verte, toutefois il est à craindre que, dans un avenir plus ou moins lointain, elle subisse en raison de la proximité de Paris, une urbanisation minéralisante à laquelle n'a échappé aucun des vingt arrondissements.

L'aspect qualitatif des espaces verts fait rarement l'objet de discussions. Il faut l'examiner dans ses différentes localisations.

Dans la plupart des villes, en France, on a l'habitude de planter des arbres le long des voies de circulation, même si leur largeur est insuffisante pour permettre un harmonieux développement. On doit recourir alors à de fréquents élagages qui transforment les plus belles espèces en grands mutilés présentant aux regards d'affreux moignons. (Photo ci-contre).

Le remède est simple dit Xavier de Buyer, directeur de l'Agence des espaces verts de la Région d'Île de France : « Il ne faut pas planter des essences de première grandeur sur des terrains ridiculement petits ».

En Angleterre on renonce à ces alignements au profit de vastes pelouses sur lesquelles de grands arbres croissent en toute liberté (Hyde Park, Regent's Park).

La même remarque est valable dans notre pays pour les jardins publics où l'on procède également à des élagages intempestifs sous prétexte de donner aux vieux arbres un regain de vigueur. On ne fait que précipiter leur déchéance. De fréquentes coupes sur des branches charpentières,

*Ci-contre : Saint-Cloud (photo aérienne)*



souvent faites horizontalement, donnent naissance à d'horribles « têtes de chats » formant des cuvettes dans lesquelles la pourriture s'installe, sous l'effet de l'eau stagnante, et parfois descend jusqu'au tronc.

Au moment où l'on cherche à réformer l'enseignement pour le rendre plus efficace, il serait opportun d'apprendre aux jeunes générations à respecter et à soigner les arbres, afin d'éviter que se perpétuent dans l'avenir les erreurs de notre temps.



## Elections cantonales 1985, scrutin du 10 mars

BUREAUX de VOTE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	TOTAL	%	
	MAIRIE	RESTAURANT MUNICIPAL du CENTRE	CENTRE AÉRE GOUNOD		RESTAURANT SCOLAIRE DE MONTRETOUT	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE du VAL d'OR	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE des COTEAUX											
<b>ÉLECTEURS INSCRITS</b>	1249	1361	1353	1567	1350	1375	1198	1468	913	1414	1054	1255	769	1057	941	<b>18324</b>		25 %
<b>VOTANTS</b>	652 52,2 %	805 59,2 %	828 61,2 %	1008 64,3 %	781 57,9 %	869 63,2 %	751 62,7 %	925 63,0 %	595 65,2 %	903 63,9 %	679 64,4 %	774 61,7 %	460 59,8 %	622 58,8 %	599 63,7 %	<b>11251</b>	<b>61,4</b>	%
<b>VOTES BLANCS ET NULS</b>	10 1,5 %	9 1,1 %	17 2,1 %	14 1,4 %	14 1,8 %	11 1,3 %	17 2,3 %	14 1,5 %	4 0,7 %	6 0,7 %	9 1,3 %	7 0,9 %	20 4,3 %	6 1,0 %	12 2,0 %	<b>170</b>	<b>1,5 % des VOTANTS</b>	%
<b>SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>	642	796	811	994	767	858	734	911	591	897	670	767	440	616	587	<b>11081</b>	<b>98,5 % des VOTANTS</b>	%
<b>Madame MADELEINE DARBEL</b> P.S.	114 17,7 %	98 12,3 %	90 11,1 %	156 15,7 %	136 17,7 %	124 14,5 %	152 20,7 %	140 15,4 %	97 16,4 %	102 11,4 %	114 17,0 %	89 11,6 %	92 20,9 %	89 14,4 %	110 18,8 %	<b>1703</b>	<b>15,37 sur EXP.</b>	%
<b>Madame NICOLE MARÉCHAL</b> F.N.	86 13,4 %	117 14,7 %	125 15,4 %	144 14,5 %	102 13,3 %	116 13,5 %	94 12,8 %	123 13,5 %	65 11,0 %	137 15,3 %	69 10,3 %	101 15,1 %	71 16,2 %	96 15,6 %	74 12,6 %	<b>1520</b>	<b>13,72 sur EXP.</b>	%
<b>Monsieur JEAN-PIERRE FOURCADE</b> OPP.	423 65,9 %	571 71,7 %	571 70,4 %	664 66,8 %	497 64,8 %	588 68,5 %	446 60,8 %	620 68,1 %	413 69,9 %	652 72,7 %	479 71,5 %	565 73,7 %	235 53,4 %	381 61,8 %	381 64,9 %	<b>7486</b>	<b>67,56 sur EXP.</b>	%
<b>Monsieur DOMINIQUE GRISONI</b> ECOL.	0 /	0 /	0 /	1 0,1 %	0 /	0 /	0 /	0 /	0 /	0 /	0 /	0 /	1 0,2 %	0 /	0 /	<b>2</b>	<b>0,02 sur EXP.</b>	%
<b>Monsieur JEAN-CLAUDE CHAILLOU</b> P.S.U.	7 1,1 %	3 0,4 %	7 0,9 %	12 1,2 %	5 0,6 %	10 1,2 %	8 1,1 %	9 1,0 %	3 0,5 %	3 0,3 %	3 0,4 %	2 0,3 %	7 1,6 %	9 1,5 %	7 1,2 %	<b>95</b>	<b>0,85 sur EXP.</b>	%
<b>Monsieur FRANÇOIS BIERRE</b> P.O.E.	0 /	1 0,1 %	3 0,4 %	3 0,3 %	2 0,3 %	8 0,9 %	5 0,7 %	4 0,4 %	0 /	0 /	0 /	1 0,1 %	0 /	3 0,5 %	2 0,3 %	<b>32</b>	<b>0,29 sur EXP.</b>	%
<b>Monsieur JEAN MIAILLE</b> P.C.F.	12 1,9 %	6 0,8 %	15 1,8 %	14 1,4 %	25 3,3 %	12 1,4 %	29 3,9 %	15 1,7 %	13 2,2 %	3 0,3 %	5 0,8 %	9 1,2 %	34 7,7 %	38 6,2 %	13 2,2 %	<b>243</b>	<b>2,19 sur EXP.</b>	%



# Commission extra-municipale de l'animation culturelle

Réunion  
du mercredi 13 février 1985

Présidente :  
Madame M. WORBE,  
Maire-Adjoint chargé des  
Affaires Culturelles

Le 10ème Festival d'Automne 1985, les activités du Centre Culturel des 3 Pierrots, la réalisation de la nouvelle Bibliothèque et la création de cours universitaires dans notre ville, ponctuaient l'ordre du jour de cette réunion, durant laquelle il fut beaucoup question de théâtre.

## Le 10ème Festival d'Automne 1985

La rentrée scolaire 1985 étant fixée au 9 septembre, Madame WORBE propose que le Festival commence le 20 septembre pour se terminer le 2 octobre, date à partir de laquelle Jean DANET, Directeur des Tréteaux de France, reprend sa tournée.

Mais deux facteurs pourraient contrarier ce calendrier :

— le délai, relativement court, entre la rentrée scolaire et le jour inaugural (de nombreux cloudoaldiens rentrent de vacances au mois de septembre).

— l'allongement de la durée du Festival (13 jours) qui chevauche de dix jours la Fête du Bas Parc ouverte cette année du 24 août au 29 septembre. M. BELMONT, conservateur du Parc, évoque le risque de nuisances phoniques que M. Jean DANET ne semble pas redouter n'ayant pas été gêné les années précédentes.

Après consultation des membres de la Commission la date retenue est donc du VENDREDI 20 SEPTEMBRE au MERCREDI 2 OCTOBRE : ce qui apporterait un peu d'oxygène aux spectateurs et aux techniciens, explique Madame WORBE, car un spectacle chaque soir n'est pas forcément souhaitable pour les premiers et suppose une lourde tâche à assumer pour les seconds.

Et le contenu ?

Plusieurs disciplines se sont développées au cours des années portant peut-être ombrage à l'image originelle du Festival qui était celle du Théâtre. On pourrait aujourd'hui le remettre à l'honneur.

A la demande de la Présidente, Monsieur Jean DANET expose les grandes lignes du « cru 1985 ». « Nous pensons effectuer une recherche sur le « génial Molière », établissant un parallèle entre ses créations à travers le pays et les Tréteaux qui eux aussi sillonnent la France. Nous aimerions aboutir à des correspondances entre son siècle et le nôtre et en cela, ajouta-t-il, répondant à Monsieur de PLINVAL, Président du Conservatoire Municipal de Musique et de Danse, nous nous écartons totalement du remarquable film d'Ariane MOUCHKINE qui, elle réalisa une VIE de Molière.

Pierre DORIS, Philippe CLAY, Geneviève BRUNET pourraient être pressentis pour une telle création. Nous pensons aussi aux « Fausse Confidences » de Marivaux, à Montherlant (l'Histoire de Port Royal) ou au « Goûter des Généraux ». L'interprétation d'un grand comédien comme Michel SERRAULT, par exemple, serait alors indispensable.

Soirée Poésie : Victor Hugo pourrait en constituer la toile de fond. Par ailleurs nous avons de nombreuses propositions signale Madame WORBE :

- une soirée sur l'opérette, qui revient à la mode, pourrait être montée avec Eve Ruggieri,
  - un spectacle chorégraphique thématique (la valse à travers les pays),
  - le Théâtre National Polonais,
  - « From Harlem to Broadway » (qui semble rassembler de nombreux suffrages),
- et des expositions parallèles au Festival (des lithographies de MORETTI, par exemple) ont retenu toute notre attention.

En matière de musique, plusieurs noms furent également cités : François POLGAR et les Petits Chanteurs de Neuilly, Jean-François PAILLARD, Alexandre LAGOYA, Catherine LARA.

Un autre spectacle fut évoqué : « Le cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette » pour les enfants : excellent.

Aller de l'avant, oui... mais informer d'abord.

A propos des ballets de Maggy MARIN, plusieurs membres de la Commission considèrent qu'il ne faut pas hésiter à aller de l'avant quitte à choquer certaines personnes.

Pour Madame BOYER (Cercle Féminin d'Amitié Européenne) et Madame MOUNIER (Union Féminine Civique et Sociale) il est possible de présenter des spectacles non conformistes, s'ils restent de qualité. M. COUSIN (M.J.C.) considère que l'information transmise au spectateur (il semble que la plaquette du Festival ne soit pas suffisamment détaillée) joue un rôle au niveau du « perçu ».

Aux demandes de publicité sur Paris, sollicitées par Jean DANET, plusieurs membres de la Commission rétorquent qu'elles risquent de pénaliser la clientèle cloudoaldienne.

## Centre culturel des 3 Pierrots

Après avoir communiqué les taux de fréquentation pour les 3 dernières années, Madame WORBE explique la nécessité de multiplier les séances qui accroissent le nombre des spectateurs, permettant ainsi de conserver le statut de cinéma d'exclusivité.



Jean DANET, Directeur des Tréteaux de France : les grandes lignes 1985

Nous sommes toutefois attentifs à conserver, ajouta-t-elle, les séances associatives, le théâtre, et soucieux d'analyser en quel sens nous devons mener notre politique de tarifs réduits, qui constituent environ 73 % des recettes du Centre Culturel.

Pour l'instant nous n'avons pas eu de remarques du Centre National et conservons notre Label Arts et Essais pour les deux salles.

Les soirées théâtrales appellent plusieurs remarques.

Pourquoi des pièces d'une très grande qualité déjà montées et jouissant d'un succès d'estime à PARIS ne font-elles pas recettes à SAINT-CLOUD ?

Faut-il persévérer dans l'organisation de la semaine du Jeune Spectacle opposant résultats médiocres à grand déploiement publicitaire ?

Pour Monsieur THILLARD, l'échec pourrait bien venir d'une trop grande concentration du calendrier : « on ne sait que choisir ? »

Madame BOYER considère que BOULOGNE fonctionne bien grâce à ses abonnements : une politique qui pourrait faire son chemin.

Pourquoi les personnes du 3ème âge, représentant un potentiel de spectateurs non négligeable se sentent-elles si peu concernées par le théâtre cloudoaldien ? Si les heures tardives ne favorisent pas ce type de sortie, Madame DRUMARE, directrice des Heures Claires considère néan-





Mme M. WORBE, Présidente de la Commission : la nécessité de multiplier les séances qui accroissent le nombre des spectateurs...



Le chapiteau des Tréteaux de France, au lieu-dit la Lanterne, dans le parc.

moins que de nombreuses personnes âgées accueilleraient bien de telles initiatives.

### **La Bibliothèque Municipale :**

#### **pour un nouveau plan de financement**

Face au peu de chances de se voir accorder une subvention du Ministère de la Culture, Jean-Pierre FOURCADE a reconsidéré le plan de financement de cette vaste opération qui s'inscrit désormais dans le cadre d'un contrat régional comportant :

- la réalisation de la Nouvelle Bibliothèque,
- l'aménagement de la propriété BRUNET destinée à abriter un musée, des salles d'expositions et de formation...
- l'aménagement d'espaces paysagers sur ce site.
- l'aménagement du stade Fouret pour le football et le tennis.

Le dossier sera soumis au Conseil Municipal du 28 février puis transmis au Conseil Régional d'Ile-de-France.

### **La Sorbonne à Saint-Cloud**

Grâce à une mise à disposition de professeurs de la Sorbonne, un cycle de cours thématique (de 6 à 12) va être mis en place à SAINT-CLOUD. Provisoirement au Centre Culturel des 3 Pierrots puis dans l'une des salles de la propriété Brunet lorsqu'y seront installées les structures indispensables au suivi des cours (Chaises confortables, tablettes, etc.).

Ces cours commenceront à 18 heures afin de drainer un large éventail de catégories socioculturelles et professionnelles.

Nous serions heureux de connaître vos opinions quant à la détermination du programme, devait demander Madame WORBE avant de conclure.

### **PROCHAINS COMITES DE QUARTIER A 21 H**

18 avril : CENTRE, animé par Tony Maroselli, Salle municipale, 4, rue des Ecoles.

9 mai : VAL D'OR-FOUILLEUSE, animé par Albert Leymarie, Ecole du Val d'Or, 4, rue Michel Salles.

23 mai : MONTRETOUT-COUTUREAU, animé par François Rumeur, salle Montretout, 36, avenue Foch.

13 juin : COTEAUX - 18 JUIN, animé par Christiane Dupont, Foyer des Sportifs, 33 quai Carnot.

20 juin : PASTEUR-MAGENTA, animé par Jocelyne Desanges, Auditorium, Rue de la Source

Venez dialoguer avec vos élus.



## Le point de vue de la minorité

Depuis le début de 1982, avec beaucoup de persévérance, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre de la décentralisation. La « libre administration des collectivités locales » prévue par la Constitution va enfin devenir réalité. Les communes, les départements, les régions deviennent des acteurs à part entière de la vie nationale, et sont délivrés de la tutelle, souvent pesante, des services de l'Etat.

L'un des aspects les plus neufs des lois de décentralisation est aussi le plus mal connu : contrairement aux règles anciennes, les collectivités locales peuvent désormais intervenir dans le domaine économique. La loi du 2 mars 1982 leur reconnaît le pouvoir d'agir pour protéger les intérêts économiques et sociaux de leur population. Seule la Région est habilitée à accorder des aides directes aux entreprises ; mais, en ce qui concerne les aides indirectes, toutes les collectivités locales, et notamment les communes, peuvent intervenir. D'autre part la loi reconnaît à chaque collectivité locale la possibilité d'aider les entreprises en difficulté qui se trouvent sur son territoire.

### *Comment notre ville de Saint-Cloud va-t-elle exercer les nouvelles responsabilités qui lui sont ainsi confiées ?*

Le budget de 1985, qui vient d'être adopté par la majorité du Conseil Municipal, n'apporte pas de réponse à cette question. Il reste un budget classique, conforme à ceux que la commune a connus les années précédentes : limitation maximale de la pression fiscale, compression des dépenses de fonctionnement, dotation confortable à la section d'équipement pour réaliser le plan pluriannuel d'investissements.

### *Il manque donc à ce budget une dimension économique.*

Est-il bien sûr, tout d'abord, qu'aucune entreprise de Saint-Cloud n'a besoin, aujourd'hui, de l'aide de la commune ? Nous ne saurions, quant à nous, l'affirmer. Nous savons tous, d'autre part, que les problèmes d'emploi se posent de façon aiguë, en particulier pour les jeunes. Nous déplorons donc que le budget 1985 ait limité de façon drastique les créations d'emplois. Au delà des treize postes nécessaires à l'ouverture de la crèche Silly, **toutes les propositions de recrutement des services municipaux ont été refusées.** Or certaines de ces demandes étaient pratiquement indispensables. Toutes les directrices d'écoles maternelles, par exemple, réclament des créations de postes de personnel communal. Il n'y a, le savez-vous, aucune infirmière scolaire pour les tout-petits !... Que l'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas pour nous de préconiser une augmentation systématique des effectifs, ni de vouloir résorber la crise de l'emploi par la

création de je ne sais quels « ateliers communaux » ; mais il nous semble que les besoins de la commune justifient un **plan de création d'emplois**, modéré et régulier, qui permette à la fois d'améliorer les services rendus aux citoyens, et de donner du travail à des personnes qualifiées qui sont actuellement au chômage.

Il nous semble en second lieu nécessaire **de prendre des initiatives en faveur de l'emploi des jeunes.** La commune est probablement la mieux placée pour concevoir et mettre en œuvre des mesures pragmatiques et efficaces. Les jeunes à la recherche d'un premier emploi ont souvent besoin d'un complément de formation et de modalités progressives d'insertion dans le monde du Travail.

**Les Travaux d'Utilité Collective** répondent à cette finalité : employés à mi-temps, gratifiés d'une rémunération modeste, les jeunes qui en bénéficient se sentent utiles socialement, tout en conservant du temps pour une formation ou la recherche d'un véritable emploi. Les travaux qui leur sont confiés, s'ils ne justifient pas le recrutement d'un travailleur permanent, peuvent être qualifiants : ainsi, de nombreux organismes publics ont passé convention avec l'Etat pour confier à des jeunes sans emploi la saisie des données nécessaires à la constitution initiale d'un fichier informatique.

**Les entreprises intermédiaires** répondent à la même idée : nées le plus souvent dans des associations ou dans des maisons de jeunes, ces entreprises assurent à leurs membres une transition entre la vie de l'école et la vie active. Les conditions de travail qui y règnent tiennent compte des difficultés de chacun, de ses besoins de formation et de temps libre. Les apprentis-sages (d'un métier, de la comptabilité, des conditions réelles de travail), y sont privilégiés, et le déficit de productivité qui en résulte est compensé par une moindre rémunération, et par l'aide des pouvoirs publics (le plus souvent : la commune). La Municipalité a décidé d'embaucher une dizaine de jeunes pour des travaux d'utilité collective : nous nous en félicitons. Nous espérons qu'elle soutiendra les projets d'entreprise intermédiaire que certaines associations voudraient lancer.

On pourrait enfin, avec l'aide du Département implanter à Saint-Cloud une « **pépinière d'entreprises** ». Déjà expérimentées

dans de nombreux pays, ces « pépinières » sont des lieux où les créateurs d'entreprise peuvent trouver à bon compte des prestations (location de bureaux, secrétariat, informatique) et des conseils (juridiques, technologiques, de gestion). Pendant leurs années de démarrage, ils pourront ainsi bénéficier d'un soutien matériel et moral, minimiser les frais généraux, et mettre toutes les chances de leur côté pour réussir. La création d'une « pépinière d'entreprises » est probablement la mesure la plus intelligente qu'une commune puisse prendre pour susciter des emplois.

Ces suggestions sont simples. Elles ne sont pas utopiques. Elles peuvent être réalisées à SAINT-CLOUD, pourvu que le budget de fonctionnement à la ville soit un peu élargi pour les financer. Cela veut dire augmenter les impôts ? Oui, bien sûr, mais sans mettre en cause la politique de modération fiscale traditionnelle de la Municipalité. En 1985, en effet, les ressources fiscales de la commune augmentent, alors que le Maire a fait voter au Conseil Municipal des taux en légère diminution... Ce résultat miraculeux est dû, tout simplement à la réévaluation des bases d'imposition décidée par le Gouvernement. Cet effort de vérité et de justice devrait permettre à la Municipalité, au lieu d'afficher une réduction des taux d'imposition purement symbolique, de dégager des ressources nouvelles. Ajoutons que la matière imposable augmente : on construit de nouveaux immeubles, les entreprises se modernisent, et il s'en crée de nouvelles ; des exonérations anciennes sont supprimées. Les actions que nous proposons pourraient ainsi trouver leur financement sans augmentation notable des taux. Au demeurant, est-il déraisonnable de penser que chacun accepterait volontiers un effort fiscal, pour aider les jeunes à trouver un emploi ?

Grâce aux lois sur la décentralisation, le gouvernement et sa majorité parlementaire ont voulu donner aux collectivités locales le moyen d'être plus créatives, plus libres, pour mieux répondre aux problèmes quotidiens des Français. Il serait dommage de ne pas mettre en œuvre cette nouvelle liberté.

Marc BECHET  
Madeleine DARBEL  
Jean-François THERY



## En direct de la mairie

Quand  
la Caisse des écoles  
accueille  
les jeunes clodoaldiens  
nonobstant l'inauguration

### **Inauguré le centre médico-psychologique installé à Saint-Cloud**

Accompagné du Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales, Jean-Pierre FOURCADE a inauguré au mois de février, le centre Médico-Psychologique nouvellement installé à Saint-Cloud.

Cette nouvelle structure aménagée dans un pavillon de la rue des Tennerolles permettra de donner une dimension humaine et familiale au monde psychiatrique dont la situation s'est toutefois considérablement améliorée ces dernières années.

« Aujourd'hui, explique le Docteur SCHMITT (photo ci-contre, au centre), Médecin-Chef de ce dispensaire d'hygiène mentale, la capacité par chambre dans les grandes unités psychiatriques doit encore baisser, ce qui nécessite des innovations, des efforts et parfois même de l'audace, concernant cette maladie difficile à soigner car elle atteint l'homme dans son esprit. »

« Cette petite maison, fort bien décorée servira de relais, devait dire Jean-Pierre FOURCADE, lors de son intervention. Ce 12<sup>e</sup> secteur psychiatrique de la fonction territoriale (regroupant Saint-Cloud, Garches, Vaucresson, Ville d'Avray et Marnes la Coquette) ne constitue pas forcément ce qui nous intéresse le plus. L'important, ce sont les actions que vous menez. Je souhaite que cette maison aux structures humaines soit rapidement transformée en centre psychiatrique qui tourne et nous ferons en sorte que votre tâche et celle de vos collaborateurs, Mme le PRINCE (Médecin assistant) les Docteurs BENUREAU et BURKARRH (médecins vacataires), Mme GROSCLAUDE (assistante sociale) et Mme DUBUC (infirmière) soient connues. »

Permanences téléphoniques : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30.



### **Reçu Monsieur et Madame DARFEUILLE pour leurs noces de DIAMANT**

Le Sénateur-Maire a uni Monsieur et Madame DARFEUILLE à l'occasion de leurs noces de Diamant au mois de février à la Mairie. Une cérémonie particulièrement chaleureuse au cours de laquelle Jean-Pierre FOURCADE, s'adressant à Monsieur DARFEUILLE s'exclama : « Monsieur DARFEUILLE, soixante ans de mariage, je crois que vous avez vraiment mérité une médaille ». Il félicita ensuite ce couple de clodoaldiens fidèle, puisque Monsieur et Madame DARFEUILLE sont venus s'installer à Saint-Cloud il y a 38 ans environ.





### Vos élus ont...



### Inauguré l'exposition des Amis des Fleurs de Saint-Cloud

Beaucoup de monde pour l'inauguration de l'exposition organisée par les Amis des Fleurs au Centre Culturel des 3 Pierrots. Les Amis des Fleurs nous ont habitué à des créations de qualité, et comme à l'accoutumée, le Sénateur-Maire, Madame Jean-Pierre FOURCADE et les membres du Conseil Municipal présents à cette première n'ont pas été déçus de cette première colorée, avant-goût du printemps.



### Répondu à l'invitation des artistes clodoaldiens

Comme chaque année, le Sénateur-Maire est venu inaugurer le Salon des Artistes Clodoaldiens. 80 gouaches, aquarelles, dessins, gravures, sculptures... ont été réunis là durant une semaine (du 17 au 24 mars) au Centre Culturel des 3 Pierrots. Artistes et membres du Conseil Municipal, dont plusieurs d'entre eux font partie du jury d'attribution du prix de la Ville de Saint-Cloud, s'étaient rendus à cette inauguration toujours appréciée.

M. FOURCADE et Claude MARECHAL, peintre.



### Reçu une délégation de jeunes allemands

Des opérations de jumelage organisées depuis le début de l'année par Michel GUAY, Conseiller Municipal délégué au Jumelage, se détachait sans nul doute la visite d'une délégation de jeunes allemands du Lycée Konrad Adenauer de Bad Godesberg. Sorties à Paris, visite du Parc de Saint-Cloud, hébergement chez l'habitant (voir pages 8 et 9) ont ponctué ce

séjour durant lequel ces jeunes lycéens ont pu apprécier avec enthousiasme le quotidien des Français. Lors de la cérémonie organisée à cette occasion à la Mairie, Joël LEFORT des YLOUSES, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement déclara, en français et en allemand : « Je suis heureux que vous soyez venus à Saint-Cloud et je souhaite que vous reveniez le plus vite possible. Je remercie également Michel GUAY d'avoir organisé cette visite ainsi que tous les clodoaldiens qui ont participé à cet échange. Peut-être nous permettrons-nous de faire à nouveau appel à vous, mais pour l'heure, je vous en félicite et vous remercie ».

(Photos ci-dessus)



HOPITAL DE SAINT-CL  
service de chirurgie ortho

## Quand la Caisse des écoles accueille les jeunes clodoaldiens



Un public de parents et d'enfants



La fille d'Annie FRATELLINI, Valérie, après un numéro de dressage de poney

2000 élèves des Ecoles Élémentaires ont eu la chance d'assister au spectacle éducatif « Connaissance du Cirque » présenté par Annie FRATELLINI, sous son chapiteau, dans le cadre du Festival d'Automne 1984.



Le rossignol de l'empereur de Chine : des décors et des costumes pour faire rêver les tout-petits.



Au Centre Culturel des 3 Pierrots  
1200 enfants des écoles maternelles ont préféré le chant du Rossignol à celui de l'oiseau électronique dans ce conte merveilleux d'Andersen : « Le Rossignol de l'Empereur de Chine ».

Au cours de l'année 1985, la Caisse des Ecoles espère pouvoir offrir aux enfants clodoaldiens des classes maternelles et élémentaires des écoles publiques et privées (sous contrat) un spectacle de même qualité.



## La télévision par câble :

### VERS LA FORMATION DE LA SLEC AVEC LA COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

Le Syndicat Intercommunal B3S pour la télévision par câble s'est réuni pour étudier les propositions de diverses sociétés de droit privé en vue de constituer la « SLEC » : Société d'Economie Mixte Locale d'Exploitation prévue par la loi du 1<sup>er</sup> août 1984.

Les propositions remises sont conformes au principe fixé par le Syndicat excluant tout recours à la fiscalité locale comme mode de financement de l'exploitation au réseau.

Après avoir procédé à l'examen approfondi des dispositions proposées concernant notamment les reprises de garantie, le capital et le mandat d'opérateur, le Comité Directeur du Syndicat, composé de MM. Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire de Saint-Cloud, Georges GORSE, Député-Maire de Boulogne-Billancourt, Jean CAILLONNEAU et Christian DUPUY, Maires de Sèvres et de Suresnes, a décidé de conclure un protocole d'accord avec la Compagnie Générale des Eaux, qui a été signé le 4 avril.

Toutefois, dans l'attente des conclusions du rapport officiel sur la télévision hertzienne et de complément d'informations, le Maire de Boulogne-Billancourt a réservé sa décision définitive et poursuivra pour sa part l'examen des propositions soumises au Syndicat. Il a été également décidé, conformément à la lettre adressée en janvier au Premier Ministre (cf Bulletin de février) de poser la candidature de B3S à l'attribution d'une fréquence et d'une autorisation d'exploitation d'une station de télévision privée.

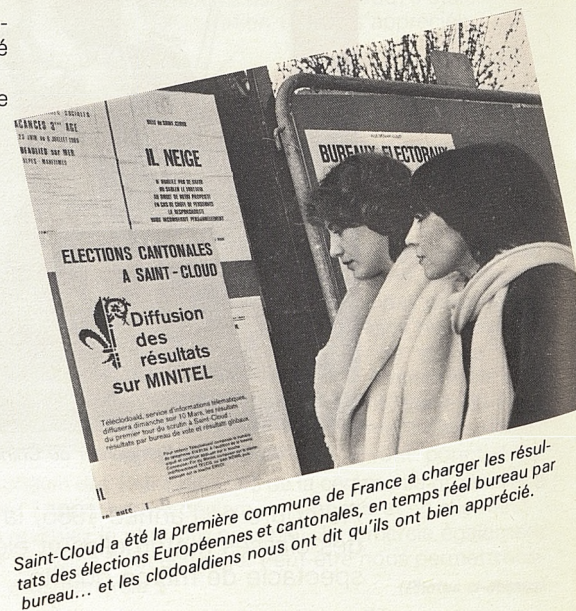
Le réseau B3S, défini dans le protocole d'accord signé en juillet 1984 avec le Ministre des PTT comporte une première tranche de 61 000 prises pour les quatre villes.

## Téléclodoald

Vous avez composé le 614.91.66, puis après avoir obtenu la tonalité aigue et continue, vous avez tapé sur le clavier de votre Minitel TELCO ou NOVIG, et malgré cela vous ne pouvez obtenir votre journal télématique TELECLODOLD...

Cela arrive car votre centre serveur EURODIAL peut être fermé pour maintenance ou sauvegarde. Voici les heures de fermeture hebdomadaires.

	E.D.1.	E.D.2.
LUNDI	23 h 00-0 h 30	6 h 00-8 h 00 20 h 00-8 h 00 mardi
MARDI	5 h 30-7 h 00 23 h 00-0 h 30 mercredi	20 h 00-8 h 00 mercredi
MERCREDI	5 h 00-7 h 00 23 h 00-0 h 30 jeudi	6 h 00-8 h 00 23 h 00-24 h 00
JEUDI	20 h 00-8 h 00 vendredi	6 h 00-8 h 00 23 h 00-24 h 00
VENDREDI	23 h 00-0 h 30 samedi	6 h 00-9 h 30
SAMEDI	5 h 30-7 h 00 20 h 30-22 h 00	
DIMANCHE	SANS FERMETURE	



Saint-Cloud a été la première commune de France à charger les résultats des élections Européennes et cantonales, en temps réel bureau par bureau... et les clodoaldiens nous ont dit qu'ils ont bien apprécié.



# HOPITAL DE SAINT-CLOUD :

## service de chirurgie orthopédique

Présenté par le Docteur Jean CHABROL

Dans notre Hôpital de Saint-Cloud, le vieux service de Chirurgie Générale, dont le titulaire avait été longtemps le Docteur DULAC, fut transféré en 1965 dans les locaux nouvellement construits et divisé en deux services nouveaux de Chirurgie Viscérale et de Chirurgie Orthopédique.

Cette division, nécessitée par la diversification des techniques de ces deux disciplines, était alors rarement effective dans les hôpitaux de la taille de nôtre à travers la France. Grâce à la compréhension de mon collègue le Docteur TOUPET, lui même très orienté vers la chirurgie viscérale, grâce à notre amitié et à notre volonté persévérantes, la séparation s'effectua avec facilité et je pus organiser peu à peu mon service de Chirurgie Orthopédique selon des normes particulières à ma spécialité.

Le terme d'orthopédie est un peu artificiel et ses limites ne sont pas toujours connues. A l'origine et étymologiquement, il signifie « remettre les enfants droits ». Il s'agissait du traitement des déformations des membres et de la colonne vertébrale (scoliose, pieds bots, luxation congénitale de la hanche, etc.) nécessitant des redressements manuels ou plâtrés et des contentions par plâtres ou appareils (corsets, chaussures orthopédiques...).

Peu à peu le terme s'étendit aux affections de l'adulte et la chirurgie fit son apparition pour améliorer les techniques. Les perfectionnements de l'anesthésie et de la réanimation permirent peu à peu des performances et des audaces opératoires peu envisageables dans le passé. Des malformations de l'enfance on passa aux affections de l'adulte et progressivement les méthodes se perfectionnèrent visant aux traitements des déformations dues à l'arthrose et à diverses autres affections rhumatismales ; on sait l'essor extraordinaire des prothèses articulaires depuis ces dernières décades auxquelles nous nous sommes particulièrement intéressés.

Les traitements de ces affections congénitales et de ces maladies de l'adolescence ou de l'âge adulte constituent ce qu'on appelle par extension et par l'usage « l'orthopédie froide ». Il s'y associe, dans ma spécialité, le traitement de la traumatologie, c'est-à-dire la réparation des plaies de toute nature, des fractures de tous les niveaux et les traumatismes articulaires (luxations, entorses).

Ceci représente, en gros, l'essentiel de ce qui se pratique dans mon service de Chirurgie orthopédique :

- chirurgie de la main et des pieds ;
- la chirurgie de la colonne vertébrale, en particulier de la sciatique,
- chirurgie vasculaire en particulier traitement des varices,
- chirurgie plastique et esthétique.

Toutes ces activités sont traitées par moi-même et des collaborateurs très spécialisés.

La technologie a beaucoup évolué pendant ces dernières années et nous avons pu sur le plan des installations et des appareillages nous maintenir constamment à la pointe des techniques les plus modernes. L'appareillage d'arthroscopie du genou constitue notre dernière acquisition.

### Le bloc opératoire

du quatrième étage est parfaitement équipé pour permettre d'exécuter les interventions les plus complexes dans deux salles spécialisées uniquement en chirurgie osseuse. Cette discipline demande une rigueur de technique et d'asepsie particulièrement importante. Une installation radio-chirurgicale est constamment utilisée en salle d'opération pour faciliter et contrôler les interventions ostéo-articulaires.

L'hospitalisation des blessés et des malades se fait dans mon ser-

vice dans des chambres de un à trois lits, entièrement rénovées depuis deux ans.

### Un service de rééducation fonctionnelle

très bien installé permet de parfaire les traitements opératoires ou non des malades. Matin et soir des kinésithérapeutes aident les blessés et les opérés à « récupérer » dans les meilleures conditions.

### Un service d'assistance sociale

aide ensuite à placer les personnes qui en relèvent dans des centres spécialisés de moyen ou quelquefois de long séjour dans des délais que l'on essaie de rendre brefs.

L'Hôpital, et tout particulièrement mon service de Chirurgie Orthopédique est ouvert au public par des consultations quotidiennes (renseignements et rendez-vous téléphoniques) et par l'intermédiaire du Service des Urgences, ouvert depuis 5 ans, en face de la gare et fonctionnant 24 h sur 24 h. Celui-ci est équipé de salles polyvalentes permettant une réanimation dès l'arrivée si nécessaire.

Le personnel hospitalier, d'une très grande gentillesse, s'efforce de satisfaire le mieux possible les désirs et d'assurer le confort des malades, ainsi que la rigueur des soins post-opératoires. Le dévouement des infirmières et des aide-soignantes est particulièrement remarquable en face de malades dont l'âge va de la prime enfance aux décades les plus avancées de la vie.

### Le point sur les changements de tarifs des consultations externes du Centre Hospitalier

*L'hôpital de Saint-Cloud offre aux Clodoaldiens un éventail complet de consultations médicales et de spécialités.*

*Au début de l'année des mesures financières ont été prises concernant les tarifs et les taux de ticket modérateur applicables aux consultations du Centre Hospitalier qui sont désormais alignés sur ceux de la médecine en ville.*

*Après convention avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, il a été décidé que les consultants pourraient bénéficier du tiers payant.*

*Les documents justificatifs à présenter sont :*

- la carte de Sécurité Sociale ou autre pièces telles que :
- bulletins de paye ou attestation de l'employeur du nombre d'heures travaillées.

*Leurs droits constatés, les consultants n'ont plus à faire l'avance totale des frais. Ils s'acquittent désormais uniquement du montant du ticket modérateur qui varie de 25 à 35 %.*

*Ainsi le taux du ticket modérateur étant fixé à 25 %, les consultations à 70 F et les consultations spécialisées à 103 F l'usager paiera respectivement 17,50 F et 25,75 F.*

*Enfin, si une hospitalisation est programmée, les patients peuvent se présenter, toujours munis des pièces mentionnées ci-dessus, au Bureau des Admissions (Rez-de-chaussée) afin d'ouvrir le dossier administratif d'hospitalisation. La prise en charge financière de leur séjour interviendra alors rapidement.*

*Le service administratif des consultations externes se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.*

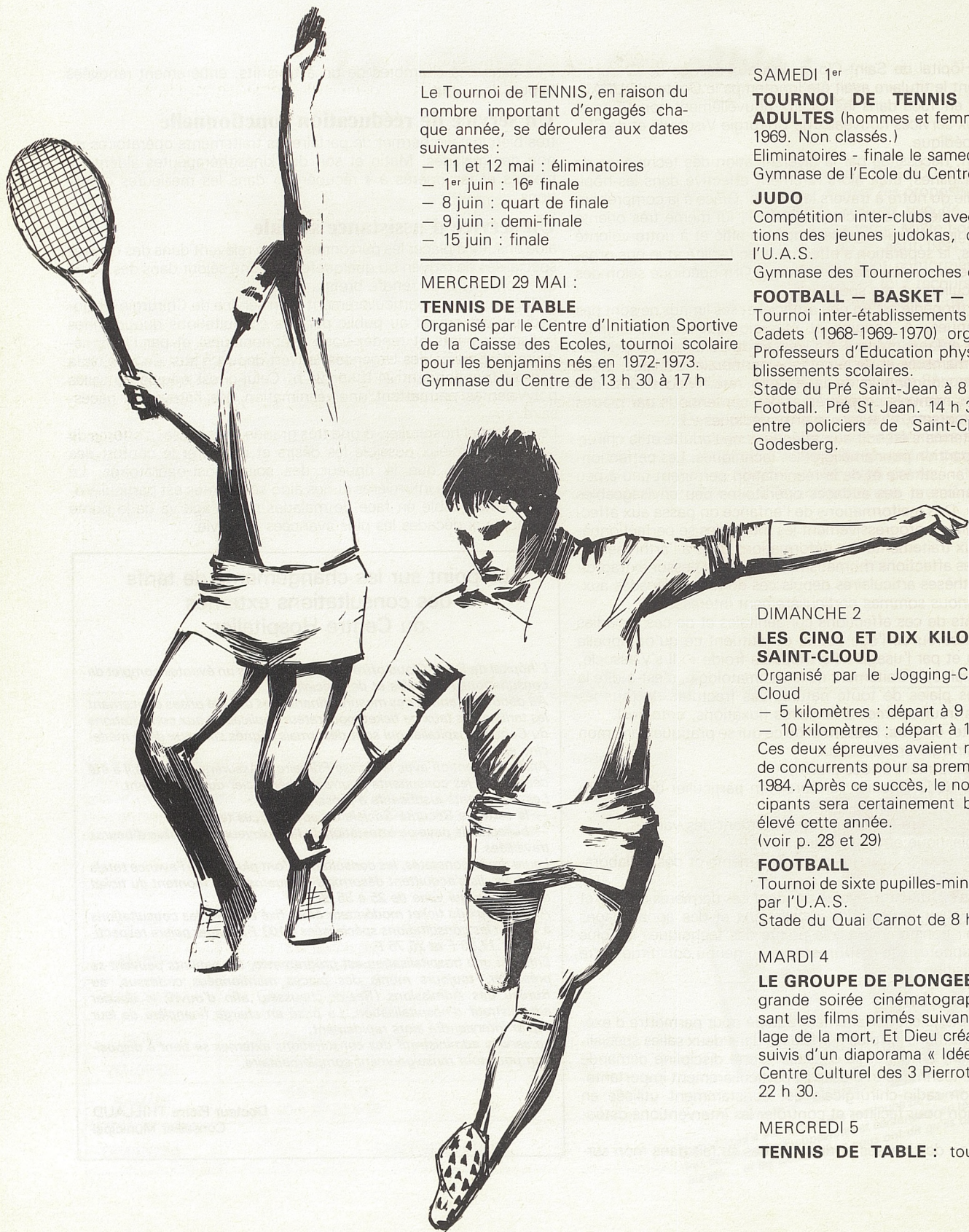
Docteur Pierre THILAUD  
Conseiller Municipal



# Fête du sport 1985

## sous le patronage de la ville de Saint-Cloud

### du 29 mai au 9 juin



Le Tournoi de TENNIS, en raison du nombre important d'engagés chaque année, se déroulera aux dates suivantes :

- 11 et 12 mai : éliminatoires
- 1<sup>er</sup> juin : 16<sup>e</sup> finale
- 8 juin : quart de finale
- 9 juin : demi-finale
- 15 juin : finale

MERCREDI 29 MAI :

#### TENNIS DE TABLE

Organisé par le Centre d'Initiation Sportive de la Caisse des Ecoles, tournoi scolaire pour les benjamins nés en 1972-1973. Gymnase du Centre de 13 h 30 à 17 h

SAMEDI 1<sup>er</sup>

#### TOURNOI DE TENNIS DE TABLE ADULTES

(hommes et femmes nés avant 1969. Non classés.)

Eliminatoires - finale le samedi 8 juin  
Gymnase de l'Ecole du Centre de 14 à 17 h

#### JUDO

Compétition inter-clubs avec démonstrations des jeunes judokas, organisée par l'U.A.S.

Gymnase des Tourneroches de 14 à 18 h.

#### FOOTBALL - BASKET - VOLLEY

Tournoi inter-établissements scolaires des Cadets (1968-1969-1970) organisé par les Professeurs d'Education physique des établissements scolaires.

Stade du Pré Saint-Jean à 8 h 45.

Football. Pré St Jean. 14 h 30. Rencontre entre policiers de Saint-Cloud et Bad Godesberg.

DIMANCHE 2

#### LES CINQ ET DIX KILOMETRES DE SAINT-CLOUD

Organisé par le Jogging-Club de Saint-Cloud

- 5 kilomètres : départ à 9 h 30
- 10 kilomètres : départ à 10 h 15

Ces deux épreuves avaient réuni un millier de concurrents pour sa première édition en 1984. Après ce succès, le nombre de participants sera certainement beaucoup plus élevé cette année.

(voir p. 28 et 29)

#### FOOTBALL

Tournoi de sixte pupilles-minimes, organisé par l'U.A.S.

Stade du Quai Carnot de 8 h 30 à 19 h 30

MARDI 4

**LE GROUPE DE PLONGEE** présente une grande soirée cinématographique réunissant les films primés suivants : Le coquillage de la mort, Et Dieu créa les poissons, suivis d'un diaporama « Idées Fluides »  
Centre Culturel des 3 Pierrots de 20 h 30 à 22 h 30.

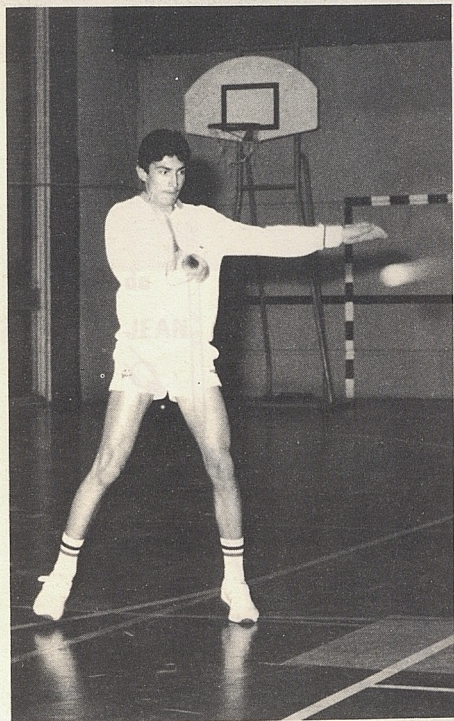
MERCREDI 5

**TENNIS DE TABLE** : tournoi scolaire,





*Les kermesses se suivent mais ne se ressemblent pas : en 1984, les Olympiades de Novigentum.*



organisé par le Centre d'Initiation Sportive de la Caisse des Ecoles

— de 9 h à 12 h : Poussins nés en 1974 - 1975 et 1976,

— de 13 h 30 à 17 h 30 Minimes nés en 1970 et 1971

Gymnase de l'Ecole du Centre.

SAMEDI 8

**GYMNASTIQUE :**

Coupe HUET, organisé par l'U.A.S.

Gymnase HUET de 14 h à 18 h.

**PETANQUE**

Tournoi annuel de Doublette, organisé par le Club de pétanque de Saint-Cloud.

Stade Fouret de 13 h à 19 h.

**TENNIS DE TABLE**

Finale du tournoi Adultes

Gymnase de l'Ecole du Centre, à partir de 13 h 30.

DIMANCHE 9

**CYCLO-TOURISME**

Organisé par la Section Cyclotourisme de l'U.A.S.

Place Stella Matutina - départ de 6 h 30 à 8 h - arrivée de 11 h à 13 h

Deux circuits : 65 km et 100 km.

**AU STADE DU PRE SAINT-JEAN**

Les jeux de Saint-Cloud - thème : les Chevaliers de l'An 1 000.

Ces jeux (type jeux inter-ville) présentés par CONNAISSANCE ET DECOUVERTE DE LA FRANCE, diffèrent de ceux de l'an passé. Ils constituent toutefois une suite chronologique, de l'époque mérovingienne, thème de l'an dernier à partir de 14 h 30.

**FOOTBALL**

Tournoi inter-quartiers et inter-associations, organisé par l'U.A.S. de 8 h 30 à 18 h.

**VOLLEY-BALL**

Tournoi enfants-adultes-mixtes ouvert à tous, organisé par l'U.A.S. et la M.J.C. de 14 h à 18 h.

**TIR A L'ARC**

Compétition inter-clubs, organisée par l'U.A.S. de 14 h à 18 h.

**FETE DES ASSOCIATIONS**

avec l'Accueil de Saint-Cloud, l'A.S.T.I., l'Association des Commerçants, les centres de loisirs de la Caisse des Ecoles, le Club Microtel, le Club Philathélie, Connaissance et découverte de la France, le Conservatoire de Musique, la Croix Rouge, la F.N.A.C.A., la M.J.C., la Prévention Routière, les Scouts et Guides, l'U.F.C.S., l'Union des Consommateurs.

**ANIMATIONS DIVERSES :**

Ateliers de jazz, saltimbanques

Toute la journée les petits trains du Far-West promèneront les enfants de la ville au Stade du Pré Saint-Jean.





## Dimanche 2 juin 1985

### *Deuxième édition des 5 km et 10 km de Saint-Cloud*

Le dimanche 2 juin 1985, le Jogging Club de Saint-Cloud organise sous le haut patronage de la ville de Saint-Cloud et dans le cadre de la Fête du Sport, deux courses pédestres à travers la ville (départ et arrivée sur le stade départemental du Carré Saint Jean).

**5 km (DEPART 9 H 30)**

Une épreuve ouverte à tous sans distinction d'âge. Deux classements individuels : hommes et femmes.

**10 km (DEPART 10 H 15)**

Une course ouverte aux non-licenciés de plus de 16 ans et à tous les licenciés. Six classements individuels : juniors-séniors, vétérans 1, vétérans 2, hommes et femmes.

**PARCOURS**

Le parcours est constitué d'une boucle de 5 km tracée à tra-

vers la ville. Départ et arrivée sur le stade du Carré St Jean.

**RAVITAILLEMENT**

Un ravitaillement est prévu à l'arrivée du 5 km, au passage du 5<sup>e</sup> km et à l'arrivée du 10 km.

**RECOMPENSES**

Des coupes, des médailles et des prix récompenseront les premiers de chaque classement. Ils seront remis à l'issue des épreuves (vers 11 h 30) par M. Jean-Pierre FOURCADE Sénateur-Maire de Saint-Cloud. Chaque participant ayant franchi la ligne d'arrivée recevra une médaille-souvenir.

Clodoaldiens, Clodoaldiennes, Voisins et Amis des Communes alentours... à vos marques !

Rendez-vous le dimanche 2 juin 1985 au stade du Carré Saint Jean.







## AU MOIS D'AVRIL

### CONFERENCE

jeudi 18 à 21 h:

« LE MARIAGE DU ROMAN ET DE L'HISTOIRE » par Jeanne BOURIN, auteur de « LA CHAMBRE DES DAMES » (Prix des Maisons de la Presse - Grand Prix des lectrices de ELLE)

Mariage insolite à première vue...

Prix : 20 F

### CONCERTS

mercredi 24 à 21 h

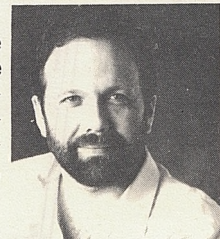
LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD présentent Michel PORTAL, (Clarinete) et Jean-Claude PENNETIER, (Piano)

Jean-Claude PENNETIER joue en soliste et en musique de chambre, aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord et au Japon. Compositeur, il s'affirme comme un musicien de grand talent, d'une merveilleuse sensibilité. Si Michel PORTAL joue, sans autre concession, Bartok ou Stravinsky, c'est parce qu'il sait rendre si légère et si profonde leur difficulté. S'il joue Kagel, Boulez, Stockhausen, Globokar ou Berio, c'est parce que les compositeurs contemporains savent qu'ils trouvent en lui l'indispensable créateur de sons, d'inflexions et de rythmes qu'ils cherchent à susciter.

SCHUMANN - HAYDN - STRAVINSKY - SCHOENBERG - BRAHMS

Prix : 50 F - tarif réduit : 35 F

(vente des billets au Conservatoire de Musique et de Danse - 4, rue du Mont Valérien, les lundis 15 et 22 avril de 15 à 18 h).



Jean-Claude PENNETIER



Michel PORTAL

## AU MOIS DE MAI

### CONFERENCES :

Jeudi 2 à 21 h

Première descente du NIL, par Jean LAPORTE, organisateur et membre des expéditions sur le haut NIL : trois expéditions sportives rapportent le premier document cinématographique sur le NIL, depuis ses sources jusqu'à la mer.

Prix : 30 F - tarif réduit 20 F

mardi 21 à 21 h

La Paroisse de Saint-Cloud et le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement présentent une soirée de sensibilisation aux problèmes des « ENFANTS AU TRAVAIL EN THAILANDE ».



# el des 3 Pierrots

mercredi 22 à 21 h

Le Cercle Féminin d'Amitié Européenne et l'Association Vincent Kadlubeck présentent :  
« POLOGNE, Culture et Société » par Jean OFFREDO.  
Journaliste à T.F.1.

## SPECTACLES

samedi 11 à 14 h

L'Ecole Elémentaire du Centre présente : « Spectacle Franco-Américain par les scolaires. »  
Entrée libre

mercredi 22 à 14 h 30

FANTASCREDI : Jean MARIN Chanteur-Mime pour les 6-10 ans.

Prix des places : 17 F

Vente des billets en MJC à partir du 13 mai, 14 rue des Ecoles (602.34.12) et 7, rue Sevin Vincent (602.45.26) du lundi au vendredi de 14 à 18 heures et aux 3 Pierrots avant le spectacle.

vendredi 24 à 21 h

Musique et Poésie : « CORRESPONDANCES » Harmonie des mots et Poésie du clavier avec : Claude WINTER et Bernard DHERAN, Sociétaires de la Comédie Française, avec Eric HEIDSIECK, Pianiste.

Divertissement musical et littéraire composé par Bernard DHERAN.

Vagabondage parmi quelques chefs-d'œuvres, graves et souriants de notre patrimoine littéraire.

Textes et musique sont étroitement liés.

Eric HEIDSIECK, poète du clavier, a bien voulu nous accompagner dans notre promenade, et choisir pour vous — selon son inspiration et la musique des mots, des « correspondances » avec les textes.

Ainsi vous assisterez à la rencontre de : LA FONTAINE, avec François COUPERIN-VOLTAIRE, avec BACH - BAUDELAIRE, avec LISTZ - MOLIERE, avec CHOPIN.

Prix : 40 F - tarif réduit : 30 F.

**Bientôt  
sur vos écrans**

**LE FLIC DE BERVERLY  
HILLS** de Martin Brest avec  
Eddie Murphy.

**LA BELLE ET LE CLOCHARD**  
le dessin animé de Walt Disney  
**PARTIR, REVENIR**

de Claude Lelouch avec Annie  
Girardot, Jean-Louis Trintignant,  
Michel Piccoli

**BLANCHE ET MARIE**  
de Jacques Renard avec MIOU-  
MIOU, Sandrine Bonnaire

jeudi 30 à 20 h 30

Les ateliers du Conservatoire Municipal de Musique et de Danse et la Maison des Jeunes et de la Culture présentent une Grande soirée danse classique - claquettes - Modern's Jazz

Entrée libre.

EXPOSITION organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture

du 29 mai au 9 juin : ARTS PLASTIQUES - ARTISANAT,  
par les ateliers : photo, reliure, encadrement, dessin-peinture, modèle vivant, poterie - céramique.



## La vie des associations

### Un carrefour aux carrières pas comme les autres



Le 9 février dernier s'est tenu au Lycée Florent Schmitt, le Carrefour aux Carrières que nous organisons traditionnellement une fois par an.

Pendant plus de 10 ans, placé sous la responsabilité de M. et Mme Valade, avec l'aide du Rotary, ce Carrefour avait montré par son succès constant qu'il était d'une réelle utilité locale.

Cette année, sous la direction dynamique de Nicole de la Villegeorges, il a pris une

allure nouvelle, plus proche de ce que les adolescents demandent aujourd'hui : l'expérience récente d'interlocuteurs jeunes.

Nous remercions pour leur aide :

— Madame le Proviseur qui a mis à la disposition du Carrefour, les locaux du lycée et les compétences de ceux qui l'entourent.

— La Mairie de St Cloud qui a assuré la reproduction des documents, l'agencement des locaux et la sécurité.

— Le C.I.O. de Rueil pour son intervention efficace le jour du Carrefour, et tout particulièrement Mme JAILLET pour sa coopération lors de la préparation.

— Tous les parents qui, spontanément, sont venus accueillir, assurer la réception ou préparer des pâtisseries sucrées ou salées.

C'est grâce à toutes ces bonnes volontés et à plus de 100 intervenants, que près de 1 500 personnes ont pu recueillir des informations de tout premier ordre, justifiant ainsi la confiance et l'attachement que nous témoignons à notre rôle de parents autonomes :

— aider les jeunes en leur donnant les moyens de choisir eux-mêmes leur voie,  
— aider les parents qui ne peuvent assumer, leur faute de temps ou de moyen, leur rôle de guide.

Le nombre des visiteurs, qui a dépassé de beaucoup nos prévisions les plus optimistes (puisque le chiffre de l'an dernier a été doublé), et l'ambiance jeune et chaleureuse de cette manifestation nous confirment que nous avons choisi la bonne voie et, l'an prochain, nous tenterons avec le concours des bonnes volontés qui, d'ores et déjà, se proposent à nous, d'améliorer notre travail dans le sens d'un meilleur accueil et d'un éventail d'informations encore plus large.

Mme Marie-Hélène CONTE  
Présidente

### Club des Amateurs de Bridge

Le Club des Amateurs de Bridge, affilié à la Fédération Française de Bridge, 33, quai Carnot, rappelle que :

- des parties libres se déroulent chaque jour de 14 h à 18 h sauf le mardi,
- des Tournois homologués les jeudi et samedi à 14 h 15.

Nous tenons à préciser à cette occasion que la légende concernant la remise du chèque du Club de Bridge au Bureau d'Aide Sociale, insérée page 41 du Bulletin Municipal du mois de février n° 184 comportait une erreur.

Il s'agissait en effet de Madame DU GARDIER et non de Madame GUERONICK comme cela était indiqué.

### Association indépendante des parents d'élèves du groupe scolaire des Côteaux Conseils pour bien dormir

La conférence-débat qui s'est déroulée le mardi 22 janvier sur le thème des « Difficultés du sommeil chez l'enfant », a rencontré un vif succès.

L'Association Indépendante des Parents d'Elèves du groupe scolaire des Côteaux se propose d'organiser une deuxième conférence

le mardi 23 avril 1985, dans la Salle Municipale, 4 rue des Ecoles à SAINT-CLOUD.

Animée par Madame le Docteur FISCUS, le thème choisi s'axera prioritairement sur les « Difficultés du sommeil et les troubles rencontrés par les pré-adolescents. »

Réservez dès à présent votre soirée.



# La vie des associations

## Une action sociale du Lions Club

Le 22 janvier au Centre Culturel des 3 Pierrots, le Lions Club a convié le public à une exceptionnelle soirée cinématographique : la projection, en première mondiale, du film qui devait être couronné au Festival du film fantastique, à Avoriaz. Grâce à M. Arnaud NEDJIB, animateur de l'association Lions, pour SAINT-CLOUD - GARCHES - VAUCRESSON, les producteurs du film « nominé » permirent que le bénéfice intégral de cette soirée soit versé à « Perce-Neige » créée par notre compatriote clodoaldien Lino VENTURA pour venir en aide aux handicapés physiques et mentaux.

Ainsi donc, 350 personnes avaient tenu à s'associer au geste, en présence du Sénateur-Maire, Jean-Pierre FOURCADE. Dès avant la projection, M. Louis-Frédéric SIELLET, Gouverneur National du Lions Club fit connaître l'activité de cette association humanitaire qui vient en aide, comme ce soir, aux handicapés, mais aussi aux malentendants, aveugles, désavantagés de toute nature ; il fit mention de l'aide aux recherches médicales (cancers, cœurs artificiels) ; soutien aux sous-alimentés, etc.

Le Président du Lions Club, enfin, remit entre les mains du Président de Perce-Neige M. POINT, un chèque de 25 000 F, bénéfice de la soirée.

Et puis, ce fut le film, œuvre résolument fantastique : « ELECTRIC DREAMS » mélange d'onirisme et de fantaisie, d'invraisemblance et de futurisme, mais aussi de beauté et d'amour. En quatre mots : une intrigue « electronico-sentimentale !!! » Du reste, longtemps après, reste en notre mémoire le charmant sourire de l'interprète féminin, Virginia MADSEN, cela n'est pas peu dire...

Ainsi donc, le Lions Club, dont la vocation est de servir, s'est acquitté ce soir d'une triple mission : aider les handicapés, distraire, ô combien ! ; faire savoir pourquoi et comment il existe. Mais pour en savoir un peu plus, si cela vous est agréable, écrivez sans attendre au secrétaire M. Christian CHAMPION, 5, avenue Le Nôtre, VAUCRESSON 92420 (741.02.51).

## Aide aux victimes dans les Hauts-de-Seine

A l'initiative du CONSEIL DEPARTEMENTAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE et sous la Haute Présidence des Responsables de notre département et d'Elus locaux :

L'ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PENALES vient d'être créée.

**VOUS POUVEZ ETRE CONCERNE !**

Si vous êtes victime de vol, d'agression, d'escroquerie, d'accident, d'abandon de famille..., cette association, en liaison avec les Municipalités, les Associations locales, les services sociaux, les services de Police et de Gendarmerie, les Pompiers et les services administratifs, est là pour vous aider et vous assurer une assistance morale et technique adaptée et rapide.

Son second objectif est de permettre une meilleure circulation de l'information entre, et vers, les structures déjà existantes et d'instaurer une concertation entre les professionnels de la Justice, les Elus et les Responsables Départementaux et les services sociaux.

Rapprocher la Justice des Usagers, lui donner un visage humain, telle est la vocation de l'A.D.A.V.I.P. Vous pouvez soutenir son action en adhérant à l'A.D.A.V.I.P. en tant que particulier ou association.

Renseignements, Permanence et siège social :  
PALAIS DE JUSTICE 179, Av. Joliot-Curie, 92000 NANTERRE.

Tous les jours ouvrables au 725.93.80 poste 531

## Accueil Femmes en Difficulté

A.F.E.D. 92 est une association qui s'est donné pour but d'accueillir, d'écouter, d'informer, d'aider les femmes seules, avec ou sans enfant, du Département des Hauts de Seine, qui sont en difficulté.

Sa permanence a lieu, 71, rue des Fontenelles à NANTERRE, 778.06.92, les LUNDI, MARDI et VENDREDI de 14 heures à 16 heures.

Dans les cas les plus dramatiques, elle peut procurer un hébergement provisoire, collectif, dans la mesure des places disponibles.

L'A.F.E.D. 92 regroupe dans son Conseil d'Administration des représentantes d'association telles que l'UDAF, le Secours Catholique, le CIF-CIDF, les Veuves Civiles, les associations familiales de NEUILLY, de VILLE D'AVRAY, de SCEAUX, grossesse - Accueil, etc.

Chaque vendredi de 14 heures à 16 heures animation crochet-tricot.

Chaque mardi de 14 heures à 16 heures : animation couture par la Caisse d'Allocations Familiales.

## Union des consommateurs de Saint-Cloud



A vos papiers !

Revue, annuaires, journaux, cartons, catalogues, publicité.

Vous pouvez dès maintenant constituer des stocks pour la collecte de papier qui aura lieu DU 4 AU 12 MAI, sur les parkings de Stella Matutina, du Val d'Or et du marché de la Passerelle.

Vos papiers seront collectés au profit de l'Abbé PIERRE et la Maison des Chômeurs.

Renseignements :

Josée LEMAIRE 602.94.52



# La vie des associations

## La Croix Rouge Française

### Comité de Saint-Cloud

*lance sa campagne d'APPEL AUX ADHERENTS POUR 1985*

Tous les Foyers recevront une enveloppe imprimée rouge sur blanc, cette enveloppe, contenant un dépliant et une lettre de la Présidente du Comité local, sera distribuée par les PTT.

En 1984, 880 personnes ont répondu à cet appel ou à la relance de fin d'année. La moyenne de participation a été de 160 F. La somme globale des cotisations est en augmentation de 1,22 % depuis 1983 et de 1,32 % de 1982 à 1983.

Les Clodoaldiens connaissent les différents services que leur offre la CROIX ROUGE FRANÇAISE DE SAINT-CLOUD. De la CRECHE FAMILIALE, à la MINI-CRECHE et à la HALTE-GARDERIE de la Fouilleuse d'une part, en passant par les secours d'urgence des secouristes, à l'entr'aide pour les handicapés, les malades, les mamans en difficultés, sans oublier les formations de secourismes, d'auxiliaires sanitaires, de santé au foyer... les cotisations et les subventions sont bien employées, et les nombreux bénévoles sont bien occupés.

Mais chacun doit savoir que la CROIX ROUGE FRANÇAISE travaille aussi en liaison avec d'autres Associations :

**Au plan national (261.51.05) avec :**

SOS SAHEL - Médecins sans Frontière - UNICEF - Ordre de Malte...

**Au plan départemental (603.52.33) avec :**

Secours Catholique - U.D.A.F. - Fédération Saint-Vincent de Paul - France Terre d'Asile...

**Au plan local (771.37.68) avec :**

Bureau d'Aide Sociale - Maison de l'Amitié - M.J.C. - Ordre de Malte - G.I.H.P. - Maison de retraite...

Ce qui donne à son action une efficacité reconnue de tous.

Les résultats financiers pour 1984 figureront dans le prochain numéro du bulletin municipal. Le compte rendu annuel d'activité, auquel tous les adhérents sont conviés aura lieu le JEUDI 30 MAI 1985 à 18 heures, au Centre Culturel des 3 Pierrots.

Il sera suivi d'un film sur le SAHEL. Votre présence encouragerait notre action... Merci d'y venir.

Comité : Secrétariat 602.42.53

Entr'aide 771.37.68 de 9 à 11 h

Crèche Familiale 771.88.63

Mini-crèche 602.37.37

Halte-Garderie 602.45.12



**16, rue de Garches - 92210 SAINT-CLOUD - 602.42.53**

## Association pour le mieux être des retraités :

### L'A.P.M.E.R.

Dans deux de ses numéros, le Bulletin Municipal a signalé la création, à Saint-Cloud d'une antenne de l'APMER, Association reconnue d'utilité publique, pour le **mieux-être des retraités**, laquelle tient une permanence chaque lundi à la Mairie, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30.

Comme sa raison sociale l'indique, l'A.P.M.E.R. a pour but d'améliorer la vie des retraités, en leur assurant, par des occupations bénévoles, liées à leur compétence, et à l'expérience acquise dans leur vie active, un meilleur équilibre moral et de santé, soit leur redonner un nouveau sens de la vie.

Un certain nombre ont déjà répondu à cet appel. Nous espérons que beaucoup d'autres voudront bien se joindre à nous pour satisfaire à toutes les tâches qui nous sont demandées. Tous les renseignements qui pourraient être utiles seront donnés à la permanence du lundi à la Mairie.

Le 21 janvier, s'est tenue une première réunion des adhérents, pour faire le point sur l'activité de l'Association, et proposer à chacun une occupation susceptible de l'intéresser. Parmi celles-ci certains adhérents sont prêts à donner des conseils sur le droit des personnes, biens de succession, assurances, logements, préparation à la retraite. Ces conseils seront donnés selon leur spécialité dans l'ordre suivant :

- 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi matin de chaque mois : conseils en assurance, problèmes soulevés par les sinistres, études de contrats ;
- 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi matin : conseils pour la retraite et sa préparation ;
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> lundi après-midi : conseils en droit des personnes, des biens, successions ;
- 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi après-midi : conseils en logement ; difficultés entre propriétaires et locataires, loyers.

Nous recevons toute personne qui voudrait bénéficier de ces consultations gratuites. Elle peut se présenter tous les lundis, selon les questions qui l'intéressent, et désignées ci-dessus.



# La vie des associations

## Congrès départemental des déportés internes résistants et patriotes des Hauts de Seine

(F.N.D.I.R.P.) 40<sup>e</sup> anniversaire de la victoire et du retour des camps



Les assises Départementales de la F.N.D.I.R.P. se sont tenues à Saint-Cloud le dimanche 3 mars 1985.

Dès le matin une centaine de Délégués, femme et hommes, anciens Déportés ou Internés de la Résistance, venant de tout le Département ont participé à l'Assemblée présidée par Edmond VOIZARD, Maire-Adjoint, Co-Président Départemental avec Rose GUERIN et Jacques DEBORD.

La résolution adoptée à l'issue des débats, portant essentiellement sur la fidélité aux serments prononcés par les survivants de l'holocauste « Plus jamais ça », sur la solidarité née dans les prisons et les camps, sur la nécessité de lutter sans faiblir contre toutes les résurgences du fascisme, du nazisme et de toutes les formes de racisme, fut adoptée à l'unanimité. Robert CLOP, membre de la Direction Nationale salua alors les invités et notamment M. Jean-Pierre FOURCADE, le remerciant pour l'accueil chaleureux qu'il réserva à l'Assemblée et pour le soutien à l'Association et au monde combattant, dont il fait preuve en toutes circonstances. Délégués et Invités, Drapeaux en tête se sont ensuite rendus au Monument aux Morts pour un Hommage solennel. Chant des Marais, dépôt de fleurs, Hymne National clôturaient la cérémonie.

Fidèles aux traditions d'accueil, le Maire et le Conseil Municipal invitaient tous les participants à prendre le verre de l'Amitié à la Mairie, occasion pour M. Jean-Pierre FOURCADE de rappeler sa convergence de vue avec nos préoccupations. En lui offrant notre grand ouvrage « la Déportation » nous ne pouvions mieux lui exprimer notre reconnaissance.

L'excellent repas servi aux Délégués au restaurant scolaire de la rue des Ecoles terminait agréablement cette journée du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Libération des camps d'extermination et de la Victoire du 8 mai 1945.

N.B. Nous remercions chaleureusement tous les membres du Personnel Municipal qui ont facilité notre tâche par leur dévouement.

J.P. FOURCADE a notamment déclaré :

« Les jeunes découvrent aujourd'hui l'existence des thèses racistes et la ségrégation exaltées par le régime nazi. Il nous faut lutter avec vigilance contre la contamination des germes de la xénophobie et des sentiments racistes. »



Peu avant sa mort, Robert HARDOUIN avait adressé un de ses poèmes destiné au livre d'or de l'Association des Ecrivains Combattants, dont il avait lui-même durant de nombreuses années assuré la parution. En voici quelques extraits :

Vient le printemps, car la feuille est éclose  
Un chaud soleil dore les églantiers  
O si j'osais, en suivant les sentiers  
Cueillir un baiser sur ta lèvre rose...

... Ose !

Je veux vider la coupe souveraine  
Qu'un dieu malin renversera tant de fois.  
Pour retrouver ton envoi haine,  
Il nous fallait le silence des bois !

... Bois !

C'est le soir, dans le grand parc sombre  
Où s'endort l'histoire de Saint-Cloud  
Princes, empereurs et rois sans nombre  
Ou faits glorieux à Montretout...

... Tout !

**André MARIE**, auteur de l'hommage rendu à **René HARDOUIN** paru dans le Bulletin Municipal, nous prie de préciser qu'il était officier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Médaille Militaire.

### Cérémonie du souvenir de l'Union Départementale de l'U.F.A.C.

Le 23 février, à l'approche du 40<sup>e</sup> anniversaire de sa création, l'Union Départementale de l'U.F.A.C. a honorée, les enfants de Saint-Cloud morts au champ d'honneur, au Monument aux Morts de la Place Charles de Gaulle, avec le concours de la Municipalité. M. DANIEL, Vice-Président, et M. ROQUES, Secrétaire Général déposèrent une gerbe au nom de l'U.D. de l'U.F.A.C. et M. VOIZARD, au nom de Monsieur le Maire de Saint-Cloud.

En l'absence d'André DAVERGNE, Président de l'Association, « le Clodoaldien » Emile GAILLARD, prononça l'allocution devant le Monument. Il rappela que les anciens combattants sont profondément attachés à la paix et à la sécurité des peuples, appelant les femmes et les hommes, et particulièrement les jeunes à participer aux efforts communs et à s'engager ensemble sur des chemins pacifiques et fraternels. Emile GAILLARD termina son allocution par cette phrase : « en déposant cette gerbe, nous nous inclinons avec respect devant ce monument élevé à la mémoire des enfants de Saint-Cloud, morts pour la France. »

M. CHANTREL, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Saint-Cloud et plusieurs Présidents d'Associations Locales, participèrent également à cette cérémonie réhaussée par la présence de nombreux drapeaux des sections des Anciens Combattants de Saint-Cloud et des Hauts-de-Seine.



# La vie des associations

## Section de Tir à l'Arc de l'U.A.S.



**La section de Tir à l'Arc aura bientôt six ans. Elle a organisé les 19 et 20 janvier derniers la cinquième Edition de son Concours Régional, pour la troisième fois support du Championnat Départemental des Hauts-de-Seine.**

Jean-Baptiste PESNEAUD, Président de cette section analyse ces journées, moisson de résultats tout à fait honorables pour notre ville.

Un léger adoucissement de la température permis aux tireurs habitants des communes éloignées de Saint-Cloud d'effectuer le déplacement sans risques sur la route et grâce aux services des Sports et Techniques Municipaux, d'être accueillis au gymnase de la Fouilleuse dans une salle chauffée (lors de précédents concours, le froid avait posé des problèmes aux tireurs). Nous sommes satisfaits d'avoir reçu 247 archers de 41 Clubs différents, signale notamment Jean-Baptiste PESNEAUD. Un record de France a été battu en Catégorie « COMPOUND » par Michel WALNICK d'Antony réalisant le score étonnant de 583 points sur 600 auquel s'ajoute un record de France Féminin égalé ce qui situe le niveau de cette compétition.

Bien classés dans le Concours général, les Clodoaldiens ont participé en nombre permettant à notre équipe de jeunes de remporter la Coupe Jeunesse et Sports attribuée au Club ayant présenté le plus grand nombre de jeunes, mais aussi à nos tireurs confirmés de figurer en place comme en témoigne la place de 20<sup>e</sup> de Gérard LEBRETON (tableau ci-dessous) d'Elisabeth RUMEUR et de Pablo GARCIA (20<sup>e</sup> sur 113 Seniors Hommes).

Les résultats du championnat de Tir à l'Arc des Hauts-de-Seine sont donc les suivants :

SENIORS hommes	3 <sup>e</sup> Gérard LEBRETON
JUNIORS hommes	2 <sup>e</sup> Frank DENYS
JUNIORS dames	1 <sup>er</sup> Elisabeth RUMEUR
CADETS garçons	6 <sup>e</sup> Olivier BARBE
MINIMES garçons	1 <sup>er</sup> Mathieu KAUYRCHYNE
	2 <sup>e</sup> Stéphane DESSAINT
	3 <sup>e</sup> David CHEVIN
BENJAMINS garçons	2 <sup>e</sup> Guillaume BARBE
VETERANS dames	2 <sup>e</sup> Elisabeth DEVAL
JUNIORS Hand. Phy.	1 <sup>er</sup> Gilles BRUEZIERE
SENIORS Hand. Phy.	1 <sup>er</sup> Gilles VANTADOUR
« COMPOUND » masculin	7 <sup>e</sup> Gilles GAULIER

qui figure également au classement général

Pour cette dernière catégorie, il n'existe pas de « tranche d'âge » et Gilles GAULIER, 14 ans et demi a concouru avec les adultes dont le nouveau recordman de France ; sa performance est donc de grande qualité et s'il persévère, il figurera sans doute parmi les tous premiers.

Classement par Equipe : Saint-Cloud  
1<sup>er</sup> de la Coupe Jeunesse et Sports  
3<sup>e</sup> de la Coupe NEW ARCHERS  
2<sup>e</sup> de la Coupe DEPARTEMENTALE

Notre section est très satisfaite des résultats obtenus cette saison. Quatre de nos représentants étaient sélectionnés pour le Championnat de ligue en salle dont un Cadet. Le recrutement de tireurs depuis la rentrée s'est accru de façon telle que nous avons dû renforcer notre encadrement sur le plan de l'initiation.

Je remercie les Services des Sports et les Services Techniques Municipaux mais aussi toutes les personnes à l'intérieur du Club pour l'aide précieuse qu'elles nous ont apportée afin que cette manifestation soit une réussite.

Je tiens à remercier aussi les personnalités présentes pour la remise des récompenses, parmi lesquelles Madame ARNAUD, à laquelle succède par intérim M. CARADEC à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, et Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Formons le souhait que pour cette saison 1985/1986, nous serons à même de défendre les couleurs de Saint-Cloud, en étant toujours présents dans les grandes circonstances.

### U.A.S. Athlétisme :

#### *un entraînement adapté à la mesure de chacun.*

La Section Athlétisme de l'U.A.S. Saint-Cloud organise des séances d'athlétisme, jogging et musculation adaptée, sous la direction d'entraîneurs spécialisés.

Tous ceux qui ont envie de pratiquer ce sport, en compétition, pour se « dérouiller » ou se « sentir mieux » peuvent venir nous rejoindre. Ils trouveront un entraînement adapté à la mesure de chacun, quel que soit leur âge et leurs possibilités. Notre section a également créé une Section « jogging » (qui a lieu le dimanche matin) afin de satisfaire les demandes des adhérents.

Dimanche (9 h 30 - 11 h 45),

Mardi (18 h - 19 h 15),

Mercredi (14 h - 16 h 45)

Ecole d'Athlétisme, jeux réservés aux enfants de 7 à 13 ans.

Jeudi (18 h - 19 h 45)

Vendredi (18 h - 19 h 30).

Les prix : poussins (200 F) - benjamins, minimes, cadets (220 F), junior, seniors, vétérans (300 F).



# Maison des Jeunes et de la Culture

## La super forme pour les vacances



### STAGES THEATRE EN ACTION

11 et 12 mai

travail de la voix, animé par  
Margaret PIKES du ROY HART  
THEATRE

1<sup>er</sup> et 2 juin

travail du texte, animé par Bruno  
KREMER du THEATRE DOUBLE

### BOXE THAILANDAISE

le mercredi de 19 à 21 heures

rencontre inter-clubs

Professeur Champion d'Ile de France  
et International

### KARATE

le mardi et le jeudi à 16 h 30 et  
18 h 30

Professeur Diplômé d'Etat

### DANSE MODERN' JAZZ

soirée le 30 mai au Centre Culturel  
des 3 Pierrots (cf page 31)

entrée libre

### YOGA - STRECHING - GYMNASTIQUE - MISE EN FORME

tous les jours

### RENSEIGNEMENTS : MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11 h  
à 16 h au 602.34.12

du lundi au vendredi de 14 h à 18 h  
au 602.45.26

## Association Vincent KADLUBEK

Dans le cadre de l'année BACH, le Comité de jumelage Saint-Cloud — Pologne vous invite nombreux au récital d'orgue qui sera donné sur les grandes orgues de Gounod en l'Eglise du Centre de Saint-Cloud le vendredi 19 avril à 20 h 45.

François Henri HOUBART, titulaire des Grandes Orgues de la Madeleine à Paris offre cette soirée au profit de l'aide humanitaire à la Pologne (jumelage SAINT-CLOUD -JEDRZEJOW).

Au programme 5 toccatas et fugues de J.S. Bach.

Prix des places 50 F, étudiants 30 F.  
(un camion de 38 tonnes doit partir fin avril à JEDRZEJOW).



# Des dates, des renseignements

## Service de garde des pharmaciens Saint-Cloud - Garches - Vaucresson

DATES	PHARMACIENS
Dimanche 21 avril	Madame BLANDEAU 9, avenue du Maréchal Leclerc - GARCHES
Dimanche 28 avril	Madame CHAUVIN Place du Marché - VAUCRESSON
Mercredi 1 <sup>er</sup> mai	Madame MICLEA 4, Parc de la Bérengère - SAINT-CLOUD
Dimanche 5 mai	Madame FRAENKEL 47, rue Gounod - SAINT-CLOUD
Mercredi 8 mai	Madame LEYRAVAUD 71, rue de Suresnes - GARCHES
Dimanche 12 mai	Madame MICHEL 33, allée des Grandes Fermes - VAUCRESSON
Jeudi 16 mai	Madame LEYBA 93, bd de la République - VAUCRESSON
Dimanche 19 mai	Madame CERVAUX 2 Ter, rue Royale - SAINT-CLOUD
Dimanche 26 mai Lundi 27 mai	Monsieur RIGAL 86, bd de la République - SAINT-CLOUD
Dimanche 2 juin	Madame NGUYEN THI DUNG 9, avenue Bernard Palissy - SAINT-CLOUD
Dimanche 9 juin	Madame BAILLY 17, rue de l'Eglise - SAINT-CLOUD

## Permanences d'un architecte conseiller

Un architecte conseiller est à la disposition des personnes désireuses d'améliorer, d'agrandir ou de construire leur logement (ou leur lieu de travail). Il fournit gratuitement une aide à la conception architecturale, les informations techniques nécessaires à la réalisation et les orientations concernant des problèmes éventuels de financement, Jean-François HEINTZ, architecte consultant du C.A.U.E. assure ses permanences

le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 9 h à 12 h  
aux Services Techniques de la Mairie

Renseignements :

- Services Techniques de la Mairie (602.70.40)
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine : 1 bis, rue des Abondances, Boulogne (603.77.39).

## Il suffit de s'entendre

Chaque année de nombreuses personnes s'aperçoivent à la veille des vacances qu'elles ne possèdent pas les documents nécessaires à la sortie du territoire (carte Nationale d'identité, passeport...)

Les services de la Sous-Préfecture de Boulogne Billancourt sont alors assaillis de demandes au moment où de nombreux fonctionnaires sont également en congés. A vos papiers donc... afin de vérifier dès à présent la validité des documents indispensables à vos déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Renseignements au Commissariat (602.09.67), à la Sous-Préfecture (603.08.17), à la Mairie (602.70.40) ou dans la rubrique Droits et Démarches du Téléclo-dald (faire sur votre Minitel 614.91.66 puis TELCO ou NOVIG puis envoi).

## Nous souhaitons la bienvenue...

- au Docteur Elisabeth LAMBERT  
Médecine Générale - Mésothérapie  
50, boulevard de la République  
Tél. : 602.53.88

(en association avec  
le Docteur Anne NOUAKOFF  
Homéopathie - Mésothérapie  
Tél. : 771.33.37)

- au Docteur Muriel GUEDJI  
Acupuncture - Auriculothérapie  
76, boulevard de la République  
Tél. : 280.55.00



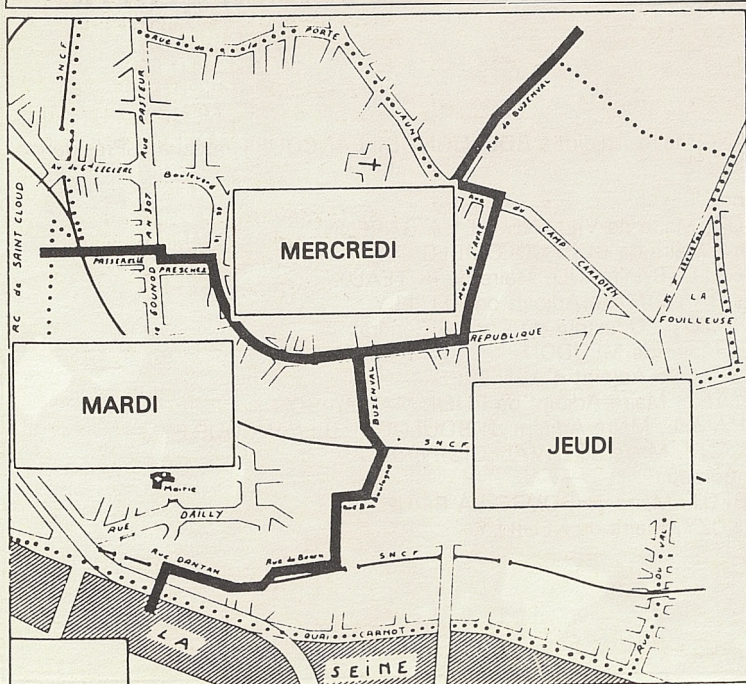
# PERMIS DE CONSTRUIRE

• Demandes de permis de construire déposés en Mairie tenues à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976, relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de dépôt	Adresse du chantier	Nature des travaux
10 janvier 1985	86, rue de Buzenval	Devanture (aménagement)
11 janvier 1985	7, av. Maréchal Foch	Ascenseur
12 janvier 1985	33, av. de Suresnes	Surélévation pavillon
15 janvier 1985	78, rue de Buzenval	Véranda
16 janvier 1985	28, rue E. Tissot	Extension pavillon
28 janvier 1985	1 bis, rue du 18 Juin	Extension pavillon
28 janvier 1985	8, rue Aude	Transformation de locaux et réaménagement
1 <sup>er</sup> février 1985	25 bis, Parc de Montretout	Garage
2 février 1985	18, rue Tahère	Démolition garage (particulier)
2 février 1985	18, rue Tahère	Construction garage (particulier)
7 février 1985	13, rue de l'Avre	Terrasse et modification des fenêtres
11 février 1985	8, rue Aude	Démolition
19 février 1985	45, bd Senard	Modification façade pavillon
21 février 1985	29 à 33 rue d'Orléans	Aménagement Boutique
25 février 1985	35 bis, rue de Buzenval	Extension pavillon
4 mars 1985	Quai Carnot et rues Val d'Or Ch. Blum et B. Palissy	Clôtures portails

• Permis de construire délivrés du 7 janvier au 4 mars 1985.

Date de l'arrêté	Adresse du chantier	Nature des travaux
7 janvier 1985	44, rue H. Regnault	Clôtures
7 janvier 1985	2, rue Bory d'Arnex	Clôtures
7 janvier 1985	3 bis, rue Edeline	Terrasse
19 janvier 1985	14, rue de l'Eglise	Modification façades
19 janvier 1985	56, rue de Garches	Surélévation pavillon
22 janvier 1985	Rues Dailly, Vauguyon et Libération	Modificatif phase 2, rénovation Centre ville
26 janvier 1985	4, rue Jacoulet	Modification de baies
9 février 1985	21 à 23 rue Sévin-Vincent	Extension pavillon
9 février 1985	13, av. Clodoald	Pavillon
9 février 1985	153, rue Tahère	Démolition pavillon
9 février 1985	6-8-10 rue de l'Eglise	Aménagement devanture
19 février 1985	57, rue Bucourt	Modification toiture
27 février 1985	24, rue Pasteur	Réaménagement Station-service
28 février 1985	17 rue Sévin-Vincent	Extension pavillon
28 février 1985	8, rue Pasteur	Modificatif pavillon
4 mars 1985	10, av. Duval le Camus	Pavillon



## Ramassage des encombrants

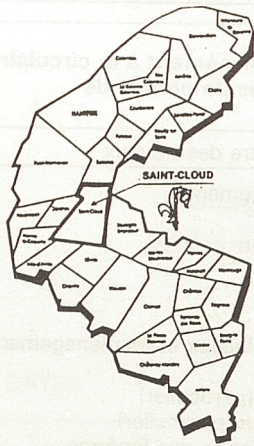
MARDI : 23 avril  
14-28 mai  
11-25 juin

MERCREDI : 24 avril  
15-29 mai  
12-26 juin

JEUDI : 25 avril  
16-30 mai  
13-27 juin



# Conseil Général des Hauts-de-Seine



## Le budget primitif de 1985 en quelques chiffres

Voté le 28 février 1985, le Budget du Département pour l'exercice 1985 s'élève à 3 230 586 565 F, soit une augmentation de 5,22 % par rapport à celui de 1984. Les dépenses se répartissent ainsi :

- 545 449 341 F d'Investissement (16,89 %)
- 2 685 137 224 F de Fonctionnement (83,11 %)

### Les dépenses

La plus grande part de la section de fonctionnement est consacrée aux dépenses d'aide sociale (56 %). Les crédits d'investissement sont affectés principalement aux opérations départementales (pour 62 %). Toutefois, l'aide aux communes et établissements publics communaux se chiffre à près de 64 millions de francs.

### Les recettes

Si une part importante des investissements est financée par recours à l'EMPRUNT (200 MF) l'équilibre du Budget est assuré par les IMPOTS LOCAUX pour un montant de 1 563 284 786 francs.

Les taux 1984 de ces IMPOTS LOCAUX ont été MAINTENUS pour 1985. Ils apparaîtront ainsi sur les « feuilles d'impôts », comparés à ceux que le Conseil Municipal de Saint-Cloud a votés, en légère baisse par rapport à ceux de 1984 :

TAXES	TAUX DEPARTEMENTAUX 1985	TAUX DE LA VILLE DE SAINT-CLOUD 1985
Taxe d'habitation	4,20 %	5,99 %
Foncier bâti	3,50 %	5,33 %
Foncier non bâti	5,55 %	7,04 %
Taxe professionnelle	4,19 %	2,96 %

Il y a lieu de signaler également que le produit de la vignette automobile qui revient dorénavant au Département, est de 225 222 000 F. Le Conseil Général a décidé, pour la campagne 1985-1986, de ne pas en augmenter le prix.

Le Budget Départemental adopté par le Conseil Général des Hauts-de-Seine, a été préparé, par le Président Paul GRAZIANI, avec un triple souci :

- **limiter la pression fiscale** en stabilisant les taux des impôts locaux et en maintenant le prix de la vignette automobile à son niveau actuel.

- **maîtriser les dépenses de fonctionnement**, malgré la charge importante que représente l'Aide Sociale.

- **poursuivre l'effort d'investissement**.

Ces idées directrices étant précisément celles qui ont présidé à la préparation du Budget Primitif de la Ville de Saint-Cloud - voté le même jour, 28 février - Jean-Pierre FOURCADE, Conseiller Général et Maire de Saint-Cloud a volontiers adopté le Budget Primitif du Département des Hauts de Seine pour 1985.

## Le nouveau bureau du conseil général

Paul GRAZIANI, Maire-Adjoint à BOULOGNE BILLAN COURT, réélu à la Présidence du Conseil Général.

### Vice-Présidents

Roger PREVOT, Maire de VILLENEUVE LA GARENNE

Emile TRICON, Maire de BOIS COLOMBES

Charles CECCALDI-RAYNAUD, Maire de PUTEAUX

Louis-Charles BARY, Maire-Adjoint de NEUILLY

Jean-Marie GUYOT - Questeur du Conseil Général

Henry WOLF, Maire de MEUDON

Yves CORNIC, Maire-Adjoint d'ASNIERES

Marcel NOUTARY, Maire-Adjoint de RUEIL MALMAISON

Georges DUHAMEL, Maire-Adjoint de BOULOGNE BILLAN COURT

Patrick BALKANY, Maire de LEVALLOIS PERRET

### Membres du bureau

Alfred NOMBLOT, Maire de BOURG LA REINE

Nicolas SARKOZY, Maire de NEUILLY



# Séance du 24 janvier 1985

## COMMUNICATIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

### Monsieur le Maire

#### • Tour « DUBUFFET »

Le risque semble écarté de l'implantation dans le Parc de SAINT-CLOUD de la « Tour aux Figures », édifice de 24 mètres de haut que l'auteur lui-même a défini comme une œuvre « urbaine, anti-végétale et anti-nature ». Elle pourrait être construite dans un cadre plus compatible avec ses caractéristiques.

#### • Financement de la nouvelle bibliothèque

La demande de subvention de l'Etat ayant peu de chances d'aboutir à bref délai, Monsieur le Maire a entamé des négociations avec les services de la Région d'Ile-de-France en vue de la passation d'un « CONTRAT REGIONAL ». Aux termes de ce contrat, la Région subventionnerait la construction de la bibliothèque et l'aménagement de l'ensemble de la propriété sur laquelle elle va être implantée. Le contrat porterait également sur le financement de locaux culturels au Centre-ville.

### Monsieur BASSINET

#### • Elections

Le siège de Conseiller Général du Canton de SAINT-CLOUD est renouvelable cette année.

La commission administrative chargée de la révision de la liste électorale a constaté que **894 électeurs nouveaux** se sont inscrits en 1984. Le nombre total d'électeurs ne sera toutefois connu que lorsque l'INSEE aura transmis en Mairie les avis de radiations. Ce nombre devrait être supérieur aux 18 086 électeurs inscrits au 17 juin 1984, date de la dernière consultation électorale. Lors des élections cantonales de 1979, le nombre d'électeurs inscrits était de 18 396.

#### • Comité de quartier

**Madame Jocelyne DESANGES**, déléguée, rend compte de la dernière réunion du Comité « **PASTEUR MAGENTA** » qui s'est tenue au mois de décembre 1984 (cf. compte-rendu dans le Bulletin Municipal n° 184 - février 1985).

### Docteur R. ARNAUD

Les difficultés que connaissent des familles clodoaldiennes se sont trouvées aggravées par les conditions climatiques de ce début d'année.

Des actions sont menées par le bureau d'aide sociale et les organismes sociaux en général :

- délivrance de produits alimentaires de première nécessité,
- mise en place d'un accueil d'urgence à Lelégard pour des personnes en difficultés de logement.

- organisation par l'U.D.A.F. d'un service-conseil pour les personnes ayant des difficultés temporaires de paiement des loyers et charges.

Le budget qui sera présenté à la Commission administrative du Bureau d'Aide Sociale pour 1985 et dont les recettes proviennent essentiellement du Budget de la Ville, va privilégier ces actions prioritaires de solidarité.

#### • Colis de Noël des personnes âgées

900 colis ont été distribués en décembre dernier. Dorénavant, seules les personnes titulaires de la carte de transport « AMETHYSTE », ou remplissant les conditions pour l'obtenir, bénéficieront de l'attribution du colis de Noël.

#### • Téléalarme

Une enquête est en cours pour recenser les personnes âgées intéressées par ce dispositif d'appel permettant de joindre, 24 heures sur 24, les services d'urgence.

#### • Don du sang

217 unités ont été recueillies à SAINT-CLOUD en 1984. Le Docteur ARNAUD souhaite que les clodoaldiens répondent nombreux aux appels du Centre de transfusion sanguine.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<b>BUREAUX</b>										
<b>INSCRITS</b>	1249	1361	1353	1567	1350	1375	1193	1468	913	1414
<b>VOTANTS</b>	652	805	828	1003	781	869	751	925	595	903
<b>BLANCS, NULS</b>	10	9	17	14	14	11	17	14	4	6
<b>EXPRIMÉS</b>	642	796	811	989	767	858	734	911	591	897
<b>M<sup>me</sup> DARBEL</b> Madeleine	114	98	90	156	136	124	153	140	97	102
<b>M<sup>me</sup> MARECHAL</b> Nicole	86	117	125	144	102	116	94	123	65	137
<b>FOURCADE</b> Jean Pierre	423	571	571	664	497	588	446	620	413	652
<b>GRISONI</b> Dominique	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
<b>CHAILLLOU</b> Jean Claude	7	8	7	12	5	10	8	9	3	3
<b>BIERRE</b> François	0	0	0	0	0	8	5	4	0	0
<b>MIALLE</b> Jean	1	0	0	0	0	12	29	15	13	3

Le dimanche 10 mars, soir des Elections Cantonales, dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.



## Monsieur J. JONKA

### • Travaux au Centre Ville

La vague de froid du début d'année faisait craindre un retard dans les travaux de construction au Centre-ville. Il y eut certes quelques difficultés, mais qui ne semblent par remettre en cause le planning des travaux. Le gel a toutefois occasionné des dégâts dans des appartements inoccupés de l'immeuble en cours de réhabilitation au 4/6/8, rue Royale. Les travaux de réparation vont être entrepris incessamment.

## Monsieur E.P. ROCHICCIOLI

### • Classes de neige

Séjourner actuellement à TAMIE deux classes élémentaires du Val d'Or : le CM 1 de Madame VALVERDE et CM 2 de Monsieur LEGRAND.

Partent à TAMIE du 28 février au 27 mars : deux classes de CM 1 :

Monsieur MARTINELLI du Centre et Monsieur FABAREZ des Coteaux.

### • Colonies de vacances

Le séjour de neige du 15 au 22 février est complet (tous les enfants inscrits n'ont pu être admis), mais toutes les demandes pourront être satisfaites à Pâques et en été tant à TAMIE qu'à SAINT-BREVIN.

### • Classes franco-américaine

La classe de CM 2 du Centre, conduite par son institutrice Madame de LASCOUPS se rendra à DEARBORD (près du Détroit) du 6 au 22 mars prochain. Une classe américaine séjournera à SAINT-CLOUD du 22 avril au 12 mai.

### • Activités sportives organisées par l'U.A.S.

Le championnat régional de TIR A L'ARC, (19 et 20 janvier), a connu un grand succès et fut l'occasion d'un record de France de la spécialité.

Cross annuel de la Ville : 27 janvier au matin dans le Parc de SAINT-CLOUD.

### • Centre de loisirs

Une expérience de centre de loisirs informatique sera lancée à la Fouilleuse par la Caisse des Ecoles avec le concours du Club MICROTEL.

### • Centre sportif du Comité d'Entreprise DASSAULT

A la suite de contacts avec les dirigeants du Comité d'entreprise et du Club sportif des Ets DASSAULT, un accord est intervenu pour la mise à disposition des clodoaldiens

de deux courts de tennis couverts. Le tarif de location sera celui pratiqué pour le gymnase des Tourneroches. Priorité sera donnée aux habitants des résidences voisines du Centre sportif.

## Madame FAUQUENOT

### • Etat de la voirie

La vague de froid exceptionnelle a nécessité l'achat d'un tonnage important de sel et de sable.

La voirie a souffert du gel et des travaux de réparation sont déjà en cours. Il est demandé aux automobilistes de ralentir pour limiter, en période de dégel, la détérioration des chaussées.

### • Accès à l'autoroute de Normandie

L'expérience tentée les 7 et 14 décembre 1984 pour améliorer l'accès à l'autoroute A 13 par l'avenue du Palais a été concluante. Elle a prouvé que le système mis en place par les services de l'Equipement a nettement amélioré la circulation notamment place Clémenceau à SAINT-CLOUD.

## Monsieur B. JEHANNO

### • Association Léopold Bellan

Les habitants des pavillons ont été informés des projets de la Ville qui est désormais leur propriétaire.

### • Association « Les Papillons Blancs »

Les enseignants détachés auprès de cet institut peuvent bénéficier de l'indemnité de logement versée par la Ville aux instituteurs des écoles élémentaires et maternelles. En effet, ils sont pris en compte pour déterminer le montant remboursé par l'Etat à la Commune.

### • Salle polyvalente du Lycée F. Schmitt

La convention fixant les conditions de participation de la Ville à l'aménagement d'une salle polyvalente — accessible pour les manifestations municipales — a été transmise à la Direction du Lycée pour signature du Recteur d'Académie.

### • Cours privé des Coteaux

Au début de la vague de froid, le chauffage du bâtiment est tombé en panne, nécessitant le remplacement de la chaudière. Une aide de la Ville sera allouée à l'Association des Parents, sous forme de subvention exceptionnelle. Le montant en sera fixé à l'occasion du vote du Budget Primitif de 1985.



Le départ de la classe de CM2, conduite par Mme de LASCOUPS, pour DEARBORD aux Etats-Unis.



## Délibérations Séance du 24 Janvier 1985

Le Conseil Municipal adopte les dix délibérations suivantes, valant en fait d'un règlement municipal, sous réserve de la signature du Maire, le 27 janvier et dont rendent compte les reporters par la suite.

### FOUILLEUSE pour les Finances.

### DOMAINE COMMUNAL

Déménagement et location des rues Charles Blum et Bernard Palissy

Aménagement de la rue de la Poste (Bâtiments de la Poste)



Le Cross de l'U.A.S. de Saint-Cloud, qui s'est déroulé dans le Parc de Saint-Cloud, a réuni plus de quatre cents participants... un chiffre très honorable compte tenu de la date, située entre deux tours de championnats et proche d'autres importantes épreuves disputées dans la région. Les récompenses ont été remises par Jean-Pierre FOURCADE (photo ci-dessus). Le challenge ANTONAT qui récompense le club ayant gagné le maximum de courses par équipe a été remporté pour la 3<sup>e</sup> fois consécutive par le C.A. Fontenay devant le club de Mantes la Ville.

### Monsieur J. LEFORT des YLOUSES

#### • Informatique scolaire

Le crédit de 120 000 F voté par le Conseil Municipal pour équiper les écoles élémentaires en mini-ordinateurs a été affecté partie pour permettre l'opération de formation des maîtres, organisée à l'école du Centre, par l'Inspecteur de l'Education Nationale, partie aux écoles des Coteaux, de la Fouilleuse, de Montretout et du Val d'Or. Un crédit de 20 000 F a été réservé aux écoles privées sous contrat.

Il convient de noter que cette initiative de la Ville précède l'effort que l'Etat a décidé de faire pour développer l'enseignement informatique dans les écoles élémentaires.

### Madame F. OLIVIER

#### • Statistiques du logement

La Commission Municipale du Logement a satisfait, en 1984, à la demande de **94 familles**. L'augmentation par rapport à 1983 (60 logements attribués) est notamment due à la livraison des 24 pavillons H.L.M. de la rue Sevin Vincent et à quelques logements neufs au Centre-ville. Huit attributaires sont de nationalité étrangère et 48 personnes relogées travaillent pour la collectivité, dont 11 agents hospitaliers.

Le **fichier des demandeurs**, désormais informatisé, comporte **623 noms**, dont 445 pour un logement de type H.L.M. et 178 pour un « I.L.M. ». Monsieur le Maire estime que certains de ces demandeurs peuvent être orientés vers les appartements locatifs privés en construction au Centre-ville et à la Fouilleuse, dont une partie est classée parmi les logements « à loyer intermédiaire ».

### Madame M. WORBE

#### • Centre culturel des 3 Pierrots

Avec **134 000 entrées** en 1984, la fréquentation du Centre Culturel a progressé de 12 % par rapport à l'année précédente.

Le cinéma, à lui seul, a attiré au Centre Culturel 105 000 spectateurs, les autres entrées concernant des spectacles organisés par la Ville ou par des associations.

Madame WORBE donne la liste des spectacles programmés et insiste sur les **PIECES DE THEATRE** qui devraient attirer au Centre Culturel un plus grand nombre de spectateurs :

— « **BATAILLES** » de J.M. RIBES le **VENDREDI 25 JANVIER**

— « **LES OEUFS DE L'AUTRUCHE** » d'A. ROUSSIN le **MARDI 12 FEVRIER**

— L'Association des Concerts présente le **30 JANVIER L'ORCHESTRE DE L'ILE-DE-FRANCE**.

La Caisse des Ecoles offre aux enfants de Maternelle une pièce de théâtre « **LE ROSIGNOL DE L'EMPEREUR DE CHINE** » (cf. chapitre « La Vie dans la Ville ». Enfin, les animateurs de « **FANTAS-CREDI** » lancent un appel pour que des



personnes viennent bénévolement leur permettre de poursuivre les activités qu'ils organisent, le mercredi, au Centre Culturel.

## Monsieur E. VOIZARD

### • Etangs de Villeneuve

A l'initiative du Syndicat Intercommunal du Rû de VAUCRESSON, les étangs de Villeneuve, situés à l'extrémité du Parc de SAINT-CLOUD près de l'Institut Pasteur, ont été empoissonnés.

La Société de Pêche qui vient de se constituer a élu au sein de son bureau le jeune clodoaldien qui avait — le premier — émis l'idée que ces étangs fussent empoissonnés.



## Monsieur M. GUAY

### • Bal des Petits Lutins

La Nouvelle Association des Commerçants organise, le MERCREDI 27 FEVRIER, après-midi, au Restaurant Municipal, 4, rue des Ecoles, le bal costumé pour enfants qui remporte chaque année un grand succès.

### • Jumelage

De nombreux échanges sont programmés en 1985, avec les villes jumelles de SAINT-

CLOUD : BAD GODESBERG (RFA), FRASCATI (Italie), WINDSOR-MAIDENHEAD (Grande-Bretagne) ainsi qu'avec les communes filleules de LESSAY (Manche) et WITTENHEIM (Haut-Rhin).

D'autre part, l'orchestre classique de SAINT-CLOUD (Minnesota - U.S.A.) nous rend visite cette année. Le bureau du jumelage à la Mairie peut communiquer le programme de ces échanges.

## Monsieur P. BRAILLARD

### • Télédistribution par câble

Le décret d'application de la loi sur le « câble », qui vient d'être publié au Journal Officiel du 19 janvier, donne dans l'ensem-

ble satisfaction aux futurs « opérateurs du câble ».

Pour le Syndicat Intercommunal, la zone de câblage vient d'être définie. A SAINT-CLOUD, 8500 prises seront installées en première tranche, sans avance remboursable, ce qui constitue un avantage important.

Monsieur le Maire — en qualité de Président du Syndicat Intercommunal B 3S — vient d'attirer l'attention de Monsieur le Premier Ministre sur la concurrence qui pourrait exister entre les réseaux câblés et les stations hertziennes privées et sur la nécessité d'en coordonner l'exploitation.

### MONSIEUR LE MAIRE A SIGNE SIX ARRETES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL QUI CONCERNE :

- le spectacle « HORACE » présenté le 14 décembre 1984 au Centre Culturel des 3 Pierrots,
- le recouvrement du loyer pour un logement municipal,
- l'organisation du séjour d'une classe du Centre aux Etats-Unis,
- l'ouverture d'une enquête publique en vue du déclassement du domaine public communal,
- une police d'assurance temporaire pour une exposition au Centre Culturel,
- la mise à disposition du Foyer des Sportifs pour le Service de la formation du conducteur.

Environ 250 « petits lutins » se sont pressés à l'Ecole du Centre pour le traditionnel Bal costumé organisé par l'Association des Commerçants de Saint-Cloud. Particulièrement admirés cette année : les Schtroumpfs (au moins autant que dans le village) et de jolis costumes comme en témoigne ci-contre, cette adorable petite poupée.





# Délibérations Séance du 24 Janvier 1985

Le Conseil Municipal adopte les dix délibérations suivantes, qui ont fait l'objet d'un examen par les deux commissions permanente réunies le 21 janvier et dont rendent compte les rapporteurs généraux : Monsieur P.L. MIGEOT pour les Travaux, Monsieur J.P. MORFOISSE pour les Finances.

## DOMAINE COMMUNAL

### Déclassement et location des rues Charles Blum et Bernard Palissy

A la suite de l'attentat perpétré le 21 octobre 1984 contre son usine de SAINT-CLOUD, la direction des Avions Marcel DASSAULT a sollicité la fermeture de la rue Charles Blum et de la partie de l'avenue Bernard Palissy qui ne desservent que ses ateliers. Cette demande était appuyée par le Commissaire de la République des Hauts-de-Seine lui-même, qui estimait cette mesure indispensable à la sécurité des Etablissements DASSAULT.

Une enquête publique s'est déroulée en Mairie du 20 décembre 1984 au 21 janvier 1985. Le Commissaire-enquêteur a émis un avis favorable au déclassement des voies, mais il suggère, non pas leur aliénation, mais leur location aux Etablissements DASSAULT.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, retient sa suggestion et décide donc :

- le **déclassement** de la rue Charles Blum et d'une partie de l'av. B. Palissy,
- la **location** du sol, devenu parcelle du domaine privé communal, aux Etablissements DASSAULT, dans des conditions qui seront précisées dans une convention d'utilisation.

Le Conseil Municipal a noté que la Ville pourrait, à l'avenir, reclasser ces voies dans le domaine public communal et les ouvrir à nouveau à la circulation automobile.

## TRAVAUX

Les 4 délibérations suivantes sont adoptées à l'UNANIMITE :

— Signature d'un avenant N° 21 au marché de travaux passé avec l'entreprise S.A.E.P. pour la construction d'un **immeuble communal, 6, place de Silly.**

— **Adoption de l'avant-projet détaillé et lancement d'un appel d'offres pour la rénovation du chauffage de l'Hôtel-de-Ville.**

— **Adoption de l'avant-projet de restructuration du groupe scolaire de Montretout** dressé par Monsieur BOESSE, architecte, et lancement d'un appel d'offres pour la réalisation des travaux.

La **première phase** concernait l'extension du restaurant scolaire achevée en novembre 1984. La **deuxième phase**, qui fera l'objet d'une inscription du Budget Primitif de 1985, consiste en la construction de trois classes maternelles et de leurs annexes.

Le Conseil Municipal s'est félicité du climat de concertation qui a précédé sa décision, puisque sept réunions ont été organisées avec les directrices, les enseignants et les parents d'élèves. Cette concertation se poursuivra jusqu'à l'achèvement de l'opération.

— Adoption de l'avant-projet de **construction d'une salle de sport** présenté par Monsieur BRIFFAUD, architecte, aux lieu et place du gymnase HUET, rue de Buzenval qui est en très mauvais état.

Le Conseil Municipal unanime se prononce en effet pour la construction d'un gymnase compatible avec les règlements de catégorie « B », de préférence à la solution consistant à réhabiliter le bâtiment existant.

Pour accueillir les quelque 1 000 utilisateurs du gymnase (scolaires et gymnastes de l'U.A.S.), une « bulle » sera **provisoirement** installée sur le court de tennis voisin.

## TELECLODODALD

Le Conseil Municipal UNANIME sollicite du Conseil Général des Hauts-de-Seine l'attribution d'une subvention d'aide au développement et à l'exploitation du service municipal d'information télématique.

## PERSONNEL COMMUNAL

L'ensemble du Conseil Municipal se prononce favorablement sur les mesures proposées en 1985, les trois membres de la minorité s'abstenant toutefois sur la dernière délibération.

— Transformation de **13 emplois** (par suppressions et créations de postes) en vue de permettre, en particulier, l'avancement au grade supérieur d'agents ayant satisfait aux épreuves de concours internes.

Créations des **13 postes** (auxiliaire de puériculture, jardinières d'enfants et agents de service) nécessaires au fonctionnement de la nouvelle crèche du Centre (6 place de Silly) dont l'ouverture est prévue en septembre 1985.

Ces décisions portent de 305 à **318 agents** l'effectif du personnel de la ville de SAINT-CLOUD.

— Révision du classement de l'emploi de **Secrétaire Général** de Mairie dans la catégorie de ville supérieure, compte tenu des servitudes et charges nouvelles résultant, notamment, des lois de décentralisation.

— Revalorisation d'un emploi de **Secrétaire administratif contractuel**, créé en 1972 par assimilation au 1<sup>er</sup> échelon du grade de rédacteur principal et qui sera rattaché au 3<sup>e</sup> échelon du même grade.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX

— Le Syndicat intercommunal créé en 1978 pour gérer le service des eaux a maintenant pris sa « vitesse de croisière ».

Monsieur J.P. FOURCADE, qui avait été à l'origine de la dévolution du service de l'Etat aux collectivités locales, souhaite donc se retirer du Comité du syndicat.

Sur sa proposition, est élue par 31 voix, 1 abstention, les trois membres de la minorité ne prenant pas part au vote, **Madame N. FAUQUENOT**, Marie-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, dont la délégation comporte les questions relatives à la distribution de l'eau potable à SAINT-CLOUD.

## QUESTIONS DIVERSES

**Monsieur M. BECHET** interroge Monsieur le Maire sur les T.U.C et sur l'insonorisation de la crèche municipale.

**Monsieur le Maire**, à la première question, répond qu'il a signé et adressé à Monsieur le Commissaire de la République, une convention portant recrutement de **10 jeunes gens** pour effectuer, dans les services municipaux, des travaux d'utilité collective. Il attend le retour de cette convention de la Préfecture pour embaucher ces jeunes stagiaires, vraisemblablement à partir du 1<sup>er</sup>/2/1985. Deux autres postes seront créés, accessibles à des cadres chômeurs en fin de droits, pour suivre particulièrement la formation de ces jeunes.

**Monsieur VOIZARD** répond à la deuxième question en annonçant que ces travaux figurent au programme dressé pour l'année 1985.

**Monsieur T. MARSELLI** demande ce qu'il advient du bébé de 4 à 6 mois trouvé sous le porche de l'Eglise du Centre.

**Monsieur le Maire** répond que l'enquête de police suit son cours, qu'un acte d'Etat-civil a été dressé à la Mairie dans l'attente d'une identification éventuelle et que le bébé a été placé par les services sociaux du Département dans la pouponnière d'ANTONY.

Monsieur le Maire a demandé aux assistants sociales municipales de se préoccuper de ce bébé et de suivre les enquêtes en cours.



## Séance du 28 Février 1985

Monsieur le Maire rend compte des 9 arrêtés qu'il a pris dans le cadre de la délégation que le Conseil Municipal lui a accordée :

- 5 concernent des marchés négociés pour la fourniture à la Ville : de papeterie, d'articles de bureau, de produits d'entretien, de matériel didactique, de livres classiques.
- 2 ont trait au fonctionnement de l'Union Athlétique et Sportive, deux conventions sont passées : l'une avec le Président de cette association, l'autre avec l'expert-comptable chargé d'en suivre la gestion.
- 1 est relatif au contrat passé pour la présentation de la pièce d'André ROUSSIN : « Les Oeufs de l'Autruche ».
- le dernier fixe les conditions de recouvrement du loyer d'un logement appartenant à la Ville.

## Délibérations

Les Commissions permanentes se sont réunies le 25 février pour, notamment, étudier en détail le projet de Budget Primitif. Leurs rapporteurs généraux, M. J.P. MORFOISSE pour la Commission des Finances et du Plan et M. P.L. MIGEOT, pour la Commission des Travaux, rendent compte des avis émis au cours de ces réunions.

### BUDGET PRIMITIF DE 1985

#### Monsieur le Maire

Le projet de budget a été établi en tenant compte de **deux difficultés** et de **trois hypothèses** :

#### Les difficultés :

la faible augmentation de la dotation globale de fonctionnement, qui est la part que l'Etat verse aux collectivités sur la recette de T.V.A. La recette ne progresse que de 4 % par rapport à celle de 1984.

La limitation aux environs de 4 % des tarifs publics - imposée par le Gouvernement - augmente la différence entre le coût des prestations diverses (cantines, colonies de vacances, etc...) et la recette correspondante : l'équilibre doit être établi par prélèvement sur les autres recettes.

La présentation générale du budget résulte donc des trois hypothèses suivantes :

**1<sup>re</sup> : Privilégier le Budget d'Investissement** (+ 34 % sur 1984), pour permettre, en particulier, le financement des opérations du 3<sup>e</sup> Plan d'Equipement Collectif.

**2<sup>e</sup> : Limiter l'augmentation des dépenses de Fonctionnement**, notamment en matière de Personnel sauf en ce qui concerne l'ouverture de la nouvelle crèche du Centre qui nécessite la création de 13 emplois nouveaux.

**3<sup>e</sup> : Maintenir la pression fiscale** à un niveau raisonnable, en poursuivant la politique de **Réduction des Taux** menée depuis quatre ans, politique facilitée par l'évolution spontanée de l'assiette des trois principaux impôts locaux et tout particulièrement de la Taxe Professionnelle.

L'ensemble de ces éléments amène Monsieur le Maire à proposer au Conseil Municipal un budget qui s'équilibre à : **124 814 786,98 Frs.**

**Monsieur B. JEHANNO, Maire-Adjoint chargé des Finances**, présente les grandes masses du Budget Primitif 1985.

**INVESTISSEMENT :** ..... 25 917 987 F

— **Dépenses** - la forte augmentation (+ 34 %) s'explique, notamment par l'achat, à la Société Hachette, du Stade Edmond Fouré (5,2 MF).

Elles se répartissent ainsi :

• <b>Opérations du Plan</b>	18 010 000 F
• <b>Travaux hors Plan</b> (dont en particulier l'aménagement de l'Hôtel-de-Ville)	4 607 987 F
• <b>Achat de terrains au Centre-ville</b>	3 300 000 F
— <b>Les recettes</b> proviennent :	
• des <b>emprunts</b> pour :	5 500 000 F
• de la <b>recupération de T.V.A.</b>	1 910 700 F
• de <b>cessions de terrains au Centre-ville</b>	12 369 000 F
• de <b>produits divers</b>	1 929 999 F
• et d'une somme de transférée de la section de Fonctionnement	3 944 787 F



# Délibérations Séance du 28 Février 1985

**FONCTIONNEMENT :** ..... 98 896 800 F

— Les **dépenses** sont contenues à un niveau raisonnable, notamment en matière de charges de **personnel** dont l'augmentation de la masse (+8,4 %) s'explique par la création d'emplois pour la crèche du Centre.

Les principales dépenses sont :

- les **frais de personnel** 33 500 000 F
- les **subventions** 10 813 950 F
- les **travaux d'entretien** 13 360 952 F
- les **frais financiers** et les charges des **ordures ménagères** 10 627 135 F

— Les **recettes** principales sont :

- le produit des **prestations** 8 549 000 F
- la **D.G.F.** versée par l'Etat 30 288 577 F
- la **taxe des ordures ménagères** 4 500 000 F
- les **impôts locaux** 42 074 961 F

Compte tenu de la faible augmentation de la taxe des ordures ménagères (+2,27 %) et de la légère baisse des taux des 4 taxes locales, la progression des impôts locaux pour le contribuable clodoaldien sera, **en 1985, de l'ordre de 7 % sur ceux de 1984.**

**M. J.P. MORFOISSE, Rapporteur de la Commission des Finances et du Plan**, a noté les deux caractéristiques essentielles de ce budget :

priorité à l'INVESTISSEMENT et limitation des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.

## INVESTISSEMENT

Il convient de remarquer qu'en dotant largement la tranche 1985, la moitié des crédits initialement prévus aura été engagée au cours des deux premières années du 3<sup>e</sup> Plan d'Equipeement Collectif 1984-1989.

L'achat du Stade Edmond Fouret explique, en grande partie la forte progression des **dépenses**.

Quand aux **recettes**, elles sont gonflées exceptionnellement cette année par la vente de terrains à l'aménageur du Centre-Ville.

L'équilibre de la section n'est toutefois assuré que par un léger transfert de la section de Fonctionnement (746 345 F), qui s'ajoute aux amortissements.

## FONCTIONNEMENT

L'objectif de limiter à 5 % les dépenses de fonctionnement est atteint si l'on fait abstraction de la création exceptionnelle des 13 emplois nécessaires pour la crèche du Centre. Les dépenses sont donc en général contenues.

Compte tenu de la progression limitée à 4 % de la D.G.F. et des tarifs, c'est la forte augmentation des bases des impôts locaux qui permet d'équilibrer le budget, tout en contenant la pression fiscale à un niveau supportable.

**EN CONCLUSION**, le Rapporteur Général invite le Conseil Municipal à suivre l'avis de la majorité de la Commission des Finances et du Plan en adoptant ce budget qui n'hypothèque pas l'avenir puisque les INVESTISSEMENTS qu'il prévoit ne seront pas (sauf en ce qui concerne la crèche du Centre) - générateurs de frais de fonctionnement.

**M. P.L. MIGEOT, Rapporteur Général**, indique que la **Commission des Travaux** s'est notamment penchée sur la **section d'INVESTISSEMENT**, très importante cette année puisqu'elle prévoit :

— **En opérations du PLAN** : l'achat du Stade E. FOURET, la poursuite de la restructuration du groupe scolaire Montretout, l'achèvement de l'immeuble de la place de Silly, une accentuation des efforts en matière de voirie, trottoirs, éclairage public.

— **Hors PLAN** : l'aménagement de la Mairie, l'achat d'un AUTOBUS, pour les transports scolaires notamment UNANIMEMENT, la Commission s'est prononcée en faveur de cette section d'Investissement.

## DISCUSSION GENERALE

**Madame M. DARBEL** expose que les 3 conseillers de la minorité :

— se félicitent de l'importance donnée à la section d'INVESTISSEMENT avec deux réserves :

- la faiblesse du crédit des espaces verts,
- le retard du lancement des travaux d'extension de la cantine du Val d'Or (dû, ainsi que le rappelle Monsieur le Maire, au fait que l'architecte n'a pas présenté de projet satisfaisant).

— regrettent l'insuffisance de certains crédits de **FONCTIONNEMENT**, notamment en matière de personnel. Ils regrettent également que ne soit pas prévue une extension du service urbain de transport « **LE CLODOALD** ».

Estimant que des recettes auraient pu être dégagées en maintenant les taux des impôts locaux, les 3 conseillers minoritaires voteront **POUR** la section d'INVESTISSEMENT, **CONTRE** la section de FONCTIONNEMENT et par conséquence, ainsi que l'explique Monsieur **THERY**, **CONTRE L'ENSEMBLE DU BUDGET** qui est la contraction des deux sections.

## VOTE

**Le Budget Primitif de la Ville pour 1985 est ainsi adopté** chapitre par chapitre :

- Section d'INVESTISSEMENT : à l'UNANIMITE
- Section de FONCTIONNEMENT : POUR :32 ; CONTRE : 3
- Ensemble du BUDGET : POUR : 32 ; CONTRE : 3

	DEPENSES	RECETTES
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>25 917 986,98</b>	<b>25 917 986,98</b>
dont : opérations directes	25 917 986,98	21 973 200,00
amortissement et transfert		3 944 786,98
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>98 896 800,00</b>	<b>98 896 800,00</b>
dont : opérations directes	94 952 013,02	
amortissement et transfert	3 944 786,98	
mouvements internes	<b>3 944 786,98</b>	<b>3 944 786,98</b>
montant des opérations directes	120 870 000,00	120 870 000,00
<b>TOTAL du budget</b>	<b>124 814 786,98</b>	<b>124 814 786,98</b>



# Délibérations Séance du 28 Février 1985

Le Budget annexe du **Service de l'ASSAINISSEMENT** (opérations directes équilibrées à 665 550 F) : adopté à l'**UNANIMITE**. Les principales recettes (600 000 F) proviennent de la taxe d'assainissement fixée pour 1985, à 0,23 F par m<sup>3</sup> d'eau consommée. L'**entretien** du réseau représente un crédit de 346 950 F et les **travaux neufs** (investissement) une prévision de 318 600 F.

## FISCALITE LOCALE

Monsieur le Maire rappelle que le budget qui vient d'être adopté est équilibré par un produit fiscal de **42 074 961 F** grâce à une forte augmentation des bases, notamment en matière de **Taxe Professionnelle**, ce produit est obtenu par une **légère diminution des taux** des 4 taxes locales. Afin de poursuivre la politique de modération de la pression fiscale, il propose donc au Conseil Municipal d'appliquer, aux taux de 1984, le coefficient de 0,9965 qui détermine les taux de 1985.

	Taux 1984	Coeff.	Taux 1985
TAXE D'HABITATION	6,01	0,9965	5,99
TAXE FONCIERE BATIE	5,35	///	5,33
TAXE FONCIERE NON BATIE	7,06	///	7,40
TAXE PROFESSIONNELLE	2,97	///	2,96

Le Conseil Municipal adopte cette proposition par 32 voix contre 3 (la minorité).

## EMPRUNT GLOBALISE 1985

Afin de financer le programme d'investissement et plus particulièrement : l'achat du Stade Hachette (pour partie), l'achèvement de l'immeuble de la place de Silly, divers travaux de voirie, un « prêt globalisé » d'un montant de **5 500 000 F** sera contracté auprès de : la Caisse des Dépôts et Consignations et sa filiale, la C.A.E.C.L., la Caisse d'Epargne de VERSAILLES. Les prêts ont une durée de **10 ans** et les taux d'intérêt seront ceux applicables à la date de signature des contrats. Le **taux moyen actuel** de ces emprunts est de **10,88 %**. Une partie du prêt est réalisée à **taux fixe** (3,2 M.F.) l'autre partie (2,3 M.F.) est contractée selon la formule du **taux révisable** qui évolue en plus ou en moins, selon les conditions du marché.

Le Conseil vote, à l'**UNANIMITE** les délibérations autorisant le Maire à signer les 4 contrats de prêt à intervenir.

## AUTRE EMPRUNT

A l'**UNANIMITE**, le Conseil Municipal autorise le Maire à contracter auprès du Conseil Général des Hauts-de-Seine, un emprunt de 260 943 francs pour financer les travaux d'économies d'énergie de la Mairie (taux ; 5 %, durée ; 3 ans avec un différé d'amortissement d'un an.).

## SUBVENTIONS 1985

Les associations et organismes déjà subventionnés par la Ville en 1984 obtiennent, au total, en 1985, une aide municipale qui s'élève à : **10 801 950 F** ce qui représente une progression de 5,4 % sur le montant des subventions accordées au titre du B.P. 1984.

Dans ce volume, figurent les subventions aux organismes municipaux :

— Bureaux d'Aide Sociale ; 880 000 F, (810 000 F en 84) — Caisse des Ecoles ; 800 000 F, (705 000 F en 84)

Les organismes et associations **assurant un service public** sont ainsi dotés :

— Conservatoire de Musique ; 1 300 000 F, (1 100 000 au B.P. 84)

— Comité local de la C.R. ; 2 044 000 F, (2 244 000 au B.P. 84)

pour le fonctionnement de la crèche familiale, de la mini-crèche et de la halte-garderie de la Fouilleuse.

— Centre sportif Tourneroches ; 1 800 000 F, (1 630 000 F en 84)

**Cinq nouvelles subventions** sont en outre attribuées en 1985 :

— Gentlemen de SAINT-CLOUD (cyclotourisme) ; 1 000 F — A.C.E.A. (Etudes locales) ; 1 000 F — GESTOP (Formation professionnelle) ; 2 500 F

— Ass. Sport. des P.T.T. St-Cloud ; 750 F

— Ass. Indépendante de l'Ecole des Coteaux ; 750 F

Enfin, une **subvention exceptionnelle** de 6 000 F est accordée à l'Association de Parents d'élèves du Cours privé des Coteaux pour aider au remplacement de la chaudière.

Au total, ce sont donc 79 associations ou organismes que le Conseil Municipal subventionne en 1985. Le montant total du crédit, soit 10 813 950 F, représente près de 11 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le **Conseil Municipal UNANIME** vote l'ensemble des délibérations portant octroi de subventions.

## AIDE AUX ECOLES PRIVEES

Conformément aux conventions passées en 1983, les **deux établissements privés sous contrat simple de SAINT-CLOUD** bénéficient chaque année d'une aide de la ville fondée sur le nombre d'élèves dont les parents sont domiciliés à St-Cloud. S'y ajoute une participation communale au salaire du personnel de service affecté aux classes enfantines.

Le Conseil Municipal **UNANIME** attribue au titre de 1985 : à l'Institution Saint-Pie X (106 766 F), à l'Ecole Saint-Joseph (128 882 F). ce qui représente une augmentation de 6 % sur la subvention de 1984.

## AUTRES QUESTIONS FINANCIERES

L'allocation allouée aux anciens sapeurs pompiers communaux sera dorénavant calquée sur celle attribuée aux mêmes bénéficiaires, par le Conseil Général des Hauts-de-Seine. Elle sera de : **1 516 F** pour l'année 1985



# Délibérations Séance du 28 Février 1985

## ACCORD UNANIME DU CONSEIL MUNICIPAL

La garantie communale est accordée par le Conseil Municipal UNANIME, à la S.A. d'H.L.M. « Le Logement Français » pour un emprunt de 3 600 000 F destiné à l'acquisition et à la réhabilitation de **16 logements P.L.A.** dans l'immeuble situé, dans la Z.A.C. Centre-ville, au 4/6/8, rue Royale.

## ACQUISITIONS FONCIERES

Le Conseil Municipal UNANIME autorise le Maire à mener à son terme la procédure d'acquisition, à la Société Hachette, du **Stade Edmond Fourret**, situé rue du Docteur Nicoli et avenue Bernard Palissy. A l'issue de négociations menées avec la Sté Hachette, un accord a été conclu pour l'achat de ce stade, d'une superficie de **14 759 m<sup>2</sup>**, au prix de **5 200 000 F**.

Monsieur JONKA ajoute que des négociations sont en cours avec deux importantes entreprises du quartier pour l'utilisation éventuelle du sous-sol en parc de stationnement pour leur personnel.

## CONTRAT REGIONAL AVEC LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

Monsieur le Maire rappelle qu'en 1979, un contrat a été passé avec le Conseil Régional d'Ile-de-France en vue du financement du **Centre Culturel des 3 Pierrots** et de cheminements piétonniers. La Ville a ainsi bénéficié de subventions régionales pour un montant de **3 274 881 F**.

Il propose au Conseil Municipal de faire acte de candidature pour un nouveau contrat régional en vue d'obtenir la participation du Conseil Régional d'Ile-de-France au financement d'opérations prévues au 3<sup>e</sup> Plan d'Equipement Collectif.

Le Conseil Municipal **APPROUVE UNANIMEMENT** cette proposition et adopte le programme qui fera l'objet de cette candidature :

### PROPRIETE COMMUNALE 60, rue GOUNOD

- aménagement paysager, création de cheminements piétonniers et de parkings.
- construction de la **Nouvelle Bibliothèque municipale**.
- aménagement d'un **musée, de salles d'exposition** et de **locaux de formation** à l'intérieur du bâtiment existant.

### STADE EDMOND FOURET

- réfection des terrains sportifs et restauration des bâtiments.

Le montant évalué de ce programme est de : **18 000 000 F T.T.C.** et la subvention escomptée au titre du Contrat régional est de **5 312 000 F**.

## RENOVATION URBAINE DU CENTRE-VILLE

Trois délibérations sont **ADOPTÉES** par le Conseil Municipal UNANIME :

- une enquête parcellaire est lancée en vue de l'acquisition - à l'amiable ou par voie d'expropriation - d'immeubles nécessaires à la poursuite de l'opération de rénovation-restauration.

L'enquête porte sur les immeubles situés :

- 4 et 8, place du Pas • 4, 6 et 8, rue Gaston Latouche

— Le Juge de l'Expropriation a fixé le montant de l'indemnité d'éviction due aux exploitants d'un commerce, 4, place du Pas. Le Conseil décide de ne pas faire appel principal de ce jugement. Une subvention de **44 309 F**, couvrant environ la moitié du montant de la surcharge foncière, est accordée à la S.A. d'H.L.M. « Le Logement Français » pour la réhabilitation de 16 logements P.L.A. dans l'immeuble 4/6/8 rue Royale.

## MARCHES FORAINS

Deux décisions sont prises **UNANIMEMENT** par le Conseil Municipal :

- Le concessionnaire des marchés forains est autorisé à majorer de 3,25 % le montant des droits de place perçus sur les marchés de la Bérengère, de la Passerelle et de Montretout. La même augmentation est appliquée à la redevance annuelle versée par le concessionnaire à la Ville.

— Les avis émis au cours des réunions des comités de quartier « Montretout-Coutureau » et « Pasteur-Magenta » étant dans l'ensemble favorables, et la commission communale des marchés forains s'étant également prononcée favorablement, **UN MARCHÉ « VOLANT »** sera créé, à l'essai, pour 3 mois, place Henri Chrétien les **MARDIS ET VENDREDIS de 7 h 30 à 12 h 30**. L'ouverture est fixée à partir du **MARDI 16 AVRIL 1985**. Des mesures seront prises en matière de stationnement et de circulation dans le quartier.

## COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Deux décisions sont prises **UNANIMEMENT** :

- un appel d'offres ouvert sera lancé pour la fourniture à la Ville des **sacs plastiques** destinés à la collecte des ordures ménagères.
- la nouvelle composition du **Syndicat Mixte Central de Traitement des Ordures Ménagères** est entérinée. Il y a lieu de noter que la ville de SAINT-CLOUD s'en est retirée pour adhérer au **Syndicat Intercommunal des Hauts-de-Seine**.

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur R. BASSINET, Premier Maire-Adjoint, rappelle que le siège de Conseiller Général du Canton de SAINT-CLOUD est renouvelable le **DIMANCHE 10 MARS 1985**.

Arrêtée ce jour, 28 février, par la Commission communale, la **LISTE ELECTORALE** comporte **18 321** électeurs, contre **18 086** lors de la dernière consultation en juin 1984, pour les élections européennes.

Monsieur le Maire

- Le Conseil Général des Hauts-de-Seine s'est réuni ce jour 28 février pour noter un grand nombre de rapports dont certains intéressent directement SAINT-CLOUD. Ainsi, le Budget Primitif voté pour un montant de **3,3 milliards de francs** comporte, en section



d'investissement, des crédits pour : • l'aménagement du **carrefour Porte Jaune / rue de Buzenval** • la **poursuite des travaux de construction d'un passage dénivelé au carrefour de la Bérengère** • la réalisation d'une aire de stationnement, en bordure de route, devant le **Carré St-Jean**.

Pour équilibrer son budget, le Conseil Général a **STABILISE LES TAUX** des impôts locaux revenant au Département, ainsi que le montant de la vignette automobile payable avant le 1<sup>er</sup> décembre 1985.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra :

le **JEUDI 25 AVRIL 1985 à 21 HEURES**

*L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 35.*

## Vers un contrôle renforcé du vol des hélicoptères

Le bruit des hélicoptères au-dessus de Saint-Cloud a fait souvent l'objet de plaintes de riverains. Les dernières en date ont été exprimées au Comité de quartier PASTEUR MAGENTA du 6 décembre. Voici un premier résultat des interventions entreprises pour corriger ces « nuisances phoniques ».

LE PRÉFET  
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE  
DU DÉPARTEMENT  
DES HAUTS-DE-SEINE

265/8

NANTERRE. LE  
167 177 AVENUE  
TÉLÉPHONE 725 95 00

FRÉDÉRIC-ET-IRÈNE-OLIVIER  
92013 NANTERRE CEDEX

8 FEV. 1985

Monsieur le Ministre,

Vous avez appelé mon attention sur les nuisances occasionnées aux riverains de la commune de SAINT-CLOUD des survols d'hélicoptères.

Afin de remédier, dans toute la mesure du possible à ces inconvénients que subissent les habitants de certaines communes des HAUTS-DE-SEINE, une série de mesures a été arrêtée, en accord avec les services responsables du trafic aérien.

Il s'agit d'une part d'opérations "coup de poing" au cours desquelles l'Aéroport de PARIS effectuera une surveillance accrue des vols ; en cas d'infraction les pilotes seront sanctionnés.

Par ailleurs, les règles de navigation seront rappelées aux usagers.

J'envisage également de réduire le nombre d'autorisations de survol, en particulier pour les vols d'agrément.

Enfin, je tiens à porter à votre connaissance qu'un projet visant à augmenter l'altitude des vols d'hélicoptères est actuellement à l'étude.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

*Jean Mandelkern*  
Dieudonné MANDELKERN.

Monsieur Jean-Pierre FOURCADE  
Ancien Ministre  
Sénateur Maire de SAINT CLOUD.



## état-civil

### CLODOALDIENS

Pour faire vos courses  
dans le centre ville  
utilisez le clodoald  
pendant les travaux  
de rénovation,  
restez fidèles  
à vos commerçants

## Le carnet du bulletin

### LEGION D'HONNEUR

Par décret du 31 décembre 1984  
Au titre du Ministère de la Défense

#### Chevalier :

Monsieur Jean-François BRIAND  
92, rue Tahère

Au titre du Ministère de l'Éducation Nationale.

#### Officier :

Monsieur Guy CAPLAT  
25, Parc de la Bérengère

Au titre du Ministère de l'Urbanisme, du Logement  
et des Transports.

#### Officier :

Monsieur Maurice RENAUD  
Résidence Kelly  
2, rue Ernest Tissot

### MERITE AGRICOLE

Par arrêté du 21 janvier 1985

#### Chevalier :

Monsieur Jean-Pierre MORICEAU  
32, rue du Calvaire

### PALMES ACADEMIQUES

Par décret du 18 janvier 1985

#### Chevalier :

Monsieur Jean-Marie BUTIKOFER  
187, boulevard de la République.

## Du 2 janvier au 5 mars 1985

### NAISSANCES DE CLODOALDIENS NÉS A SAINT-CLOUD

Isabelle GONCALVES - Daloula BOUMERFEGUE - Maxime POITEVIN de FONTGUYON - Bruno PEREIRA - Flore BRUNET - Cécile LE TEXIER - Corentin PÉCOURT 1<sup>er</sup> jumeau - Emilien PÉCOURT 2<sup>e</sup> jumeau - Solène RIEFFEL - Emilien SAGEVALLIER - Pauline PASTOR - Marine MONGIS - Antoine TOUPET.

### NAISSANCES D'ENFANTS NES HORS SAINT-CLOUD MAIS Y DEMEURANT

Aurélien LE CHEVALLIER - Maxime MALABARD - Thomas GOUTTMAN - Robert NICOL - Joseph BIZARD 1<sup>er</sup> jumeau - Anna BIZARD 2<sup>e</sup> jumeau - Deborah LEVY - Laëtitia JARRY - Charline CANFIN - Stéphanie ALVES - Eugénie HALGRAIN - Thomas DESERT - Johan MOTHES - Marie VOUTERS - Julien KRAEMER - Héloïse MAILLÉ - Guillaume DE ROO - Lucie GUINARD - Aldric VIOT - Jérôme BENADINER - Axelle de COYE de CASTELET - Guillaume TONDU - Leslie MOUNIER - Julien NAZET - Matthieu MERIEL - Pierre-Arthur DIDIER - Jonathan ARAFE - Louis de COUËSSIN de BOISRIOU - Mickaël MAXANT - Christophe LOTES - Alexandra DUMONT - Bastien LOUESSARD - Antoine HERSANT - Christophe DA CUNHA - Emmanuelle PIOTROWSKI - Julien HOMBREUX - Julia PIA-TON - Timothée MANTZ - Anne Marie WILLI - Thomas COSTENTIN - Eric MEYER - Elodie ALMEIDA - Constance QUILICHINI - Laura TERDJMAN - Ruiko MIHIRA - Valentin TESSE- RON - Victor LEVY - Guillaume BERTHET - Elsa HEFES - Edouard PICARD - Vincent TRINQUET - Benoit THIERRY d'ARGENLIEU - Olivier CHAZELLE - Margaux LAJOIE - Nicolas BJARNASSON - Laura TOLÉDANO - Benjamin PLANCHOT - Alexandre AGUILERA.

### MARIAGES

Gérard BLAIN & Marie-Hélène BAURET - Van Nhut PHAN & Hoai Thu VO - Oleg ARONOFF & Sylvie BOURGEOT - Wilhelm TRAUTWEIN & Catherine SCHULIATZKY - Eric BRAME & Florence HALARY - Pierre ROUSSEL & Isabelle DESSART - Marc BAZIN & Sylvie DAHAN - Hervé PINGAUD & Françoise MANTELLO - Jean LETENNEUR & Dominique KROMPHOLTZ - Claude CAMAJI & Sonia ADDA - Jacques DUPONT & Delphine CALLMAND - Gérard LOUAIL & Marie-Claude LEPINE - Christophe UNRUG & Nathalie BURGOS - Gaston GUY & Wiesława KAROLCZAK - Jean-Marie FAUQUENOT & Marie-Françoise REBOUR - Edouard DUPONT-MADINIER & Mary WODE - Thierry PRIVÉ & Karine MUEL.

### DECES

Josette PANAUD ép. NICOLAS - Marie BLANC Vve MAZENC - Paul-Jean DIONISI - René DELAITRE - Louise HAULBERT Vve GAULUPEAU - Suzanne CARREAU - Henri PRADEL - Jean AUBIN - Henriette ADAM ép. CHEVALLIER - Madeleine MAINDRON - Madeleine CAMUS Vve MARLIN - Jean-François GOFFINET - Laurence LAMBERT Vve FOURNIER - Jean FROCHOT - Marcel BEAUFILS - André DAYNAC - Simone HOERTER - Georges BADOUX - Victor DELAHOUSSE - Antoinette NOIZET Vve ROULLEAUX - Suzanne MICOTS - Muriel RIDLEY ép. LLOYD - Mathilde VOLBOUDT - Marie LEBLANC - Emmanuel GONIN - Alexandre LE - Lucie MARTIN vve MAUREL - Germaine LECLER Vve POLLONI - Héliane JOUAN vve CLÉMENT - Colette PLANAZ - Germaine POTEL vve YUNG-MAN - Gabrielle TOBELLEM vve ALMOSNI - Julio AFONSO - Alice GAILLARD - Alexandre JAMIN - Guiseppe DEL COTTO - Gérard COLLE - Jacques SCHOENINGER - Alixe VINCART - Basile KNIGOVSKY - Isabelle CHEVALLIER - Gérard GRANDVAL - Georges GUY - Paul LE BATEUR - Rose LÖWINGHER vve SAPIRA - Attilio BRAMIERI - Gabriel TOLÉDANO - Marie CUNY épouse LANDMANN.





LE LOOK  
**Jean Louis David**  
 A  
**SAINT-CLOUD**

UN NOUVEAU SALON JEAN-LOUIS DAVID  
 DANS LE CENTRE VILLE

39, RUE ROYALE 3, RUE DES ECOLES

**TEL : 602.82.05**

**Yves Martin**

**FLEURISTE**

**magasin ouvert**  
 7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

2, rue Dailly – 602.03.95

Concessionnaire



**confort  
 fenêtre**

**matériel  
 thermique**



**STORES**

**FERMETURES**

**ISOLATION**

**CHAUDIÈRE  
 A CONDENSATION**

**POMPES A CHALEUR**

**VÉRANDA**

*Diagnostic thermique gratuit*

- Banne
- Projection à l'italienne
- Persienne. Jalousie
- Volet roulant
- Porte de garage
- Survitrage
- Double vitrage
- Joints de calfeutrement
- Gaz
- Fuel
- Mixte électricité

**G.A.I.F.**

2, rue Sevin-Vincent  
 92210 Saint-Cloud



**771.10.81**



Prix  
Spécial Jeune  
Journée  
Continue

LA COIFFURE, UN ART  
POUR CERTAINS, UNE PASSION

602 17 29

# CLAUDE MAXIME

Coiffure Masculin Féminin **GÉRALDINE**



(20, boulevard de la République - Saint-Cloud - Parking gratuit)

Parfumerie  
Institut

Les Grandes  
Marques

602 92 89

## STAR

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

toutes réparations et transformations  
(effectuées sur place)

spécialiste montres quartz, radios-réveils,  
pendules anciennes,...

☎ 602.21.56

21 bis, rue Gounod  
92210 Saint-Cloud

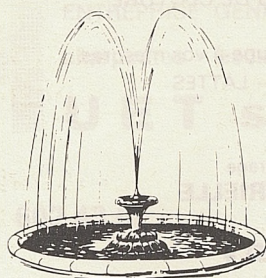
## La Lunetterie

LUNETTES OR et ÉCAILLE  
SUR MESURES



Produits d'entretien pour lentilles  
Maquillage spécial yeux sensibles  
et lentilles de contact

9, rue Dailly 602.03.49



## la grande gerbe

grill · restaurant · salon de thé  
parc de saint-cloud

tél. : 602.24.20 - 602.27.41

Ouvert tous les jours

Accueil réservé - COCKTAILS - BANQUETS - LUNCHS

**Vous propose  
deux nouvelles formules :**

➤ **1<sup>er</sup> MENU A 120 F TTC**

Buffet géant de hors d'œuvres  
à volonté

Au choix : 6 plats cuisinés  
4 grillades

Fromage - Dessert - Vin compris

➤ **2<sup>e</sup> MENU A 70 F TTC**

Buffet à volonté

Fromage et dessert

françoise  
ROUZEVAL

## l'espace canin

Toiletage  
en tous genres  
Bains - Tonte

Vente d'accessoires  
pour chiens et chats

Vente de chiots sur commande

Sur  
rendez-vous

5, rue de l'Eglise - 602.48.76



LE CRÉDIT MUTUEL  
VOUS PRÊTE

☎ 602.43.40

15, rue d'Orléans



## AU CHIEN CLODOALD

Salon de toilettage

Toilettes soignées

**A.M. VINOUX**

Maître de stage

Juré aux examens professionnels

18, avenue Bernard-Palissy,  
92210 SAINT-CLOUD 771.33.93.

8 h 30 - 13 h 14 h - 19 h

**COUVERTURE  
PLOMBERIE**



**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

**Entreprise CIRASSE**

72, rue Royale  
à Saint-Cloud depuis 1830

☎ 602.41.49



## POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97  
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés  
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau

78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

**s. a. r. l. R. TRILA**

24, rue Bucourt

92210 SAINT CLOUD

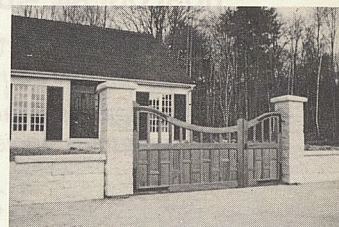
Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

**BOIS** et **M**ENUISERIE de **M**ONTRETOUT

**Ets R. ROTHE**

2, rue Joseph-Leguay  
92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 771.83.57



FABRICANT

VOLET A L'AMÉRICAIN - BARRES ET ÉCHARPES  
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE  
ET A PETITS CARREAUX  
PORTAILS DE CLOTURE

**BOIS AU DETAIL** découpe à vos mesures

AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES

MOULURES et TASSEAUX

Quincaillerie **BRICARD**

Produits pour isolation - Survitrage

**MENUISERIE INDUSTRIELLE**

Châssis de toiture

**DÉPOSITAIRE « KAZED »**

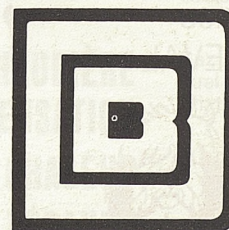
(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

**BANQUE**

de **BAECQUE BEAU**

votre Banque Privée

à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

602 30.19

602 45.61





UN NOUVEAU SALON  
DESSANGE

**A S<sub>T.</sub> CLOUD**  
**DESSANGE S<sub>T.</sub> CLOUD**

78, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 92210 SAINT-CLOUD  
TEL. : 7718385

conception - c.d.r.t. 562.56.75

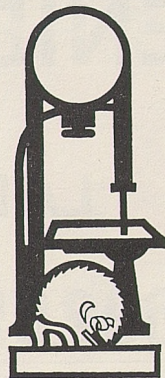


ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE  
charpentes - escaliers - agencements

**H UET s. a.**

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud



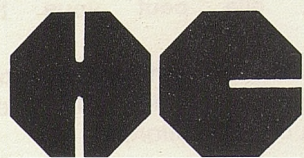
**MENUISERIE  
AGENCEMENT**

**C. DELAUNE**

124, rue Tahère  
SAINT-CLOUD

**602.33.77**

Votre Conseil Immobilier depuis plus de 20 ans



**HENRY COGÉ S.A.**

64, rue Gounod  
92210 SAINT-CLOUD - **602.57.27**

est aussi le spécialiste des locaux commerciaux

Location-Vente : Fonds de commerce, Magasins, Bureaux, Entrepôts...



Réagissez au stress quotidien  
apprenez la  
relaxation  
(techniques médicales)  
602.21.07 - 16, av. de Longchamp - 92 St-Cloud

## Entreprise Générale CALVAR

S.A.R.L.

**Maçonnerie • Béton armé**

10, rue du Camp-Canadien  
92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.71.71



## paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD

TEL. 602.70.45

EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRI ME

## THOMSON

*le meilleur de la technique*

# TELE - GOUNOD

17, RUE GOUNOD  
92210 SAINT-CLOUD  
602.45.18

télé - vidéo - radio  
ménager - disques

*la sécurité d'un grand nom*

## GRUNDIG

# ETS THEPENIER ◀ MASERATI

Concession

## FIAT

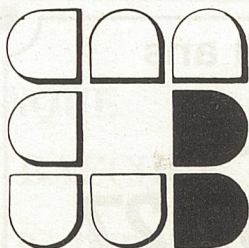
AGENT

## LANCIA-AUTOBIANCHI

27, 28, QUAI CARNOT

## 602.05.68 & 69

92210 SAINT-CLOUD



PEINTURE  
DÉCORATION  
RAVALEMENTS  
REVÊTEMENTS MURAUX  
REVÊTEMENTS DE SOLS

## BALAC s. a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84

### **Votre chaudière a plus de dix ans?**

comme votre voiture, elle s'est usée elle consomme plus, elle peut vous lâcher brutalement.

Pensez à la remplacer - Les nouveaux modèles vous feront faire des économies (30 % avec les chaudières à gaz à condensation)

## ENTREPRISE CIRASSE CHAUFFAGE

602.41.49





Lacoste, Kennex, Nike, T.B.S., Prince...

# BALLE DE MATCH

Magasin de Sports

67, boulevard de la République  
92210 Saint-Cloud  
Tél. : 771.89.83





*le siège social du groupe*

**TAPIS & MOQUETTES  
DE FRANCE**

*est à deux pas de chez vous, accepte de vendre directement aux particuliers  
et accorde des remises préférentielles aux habitants du canton...*

***une opportunité dont vous devez bénéficier***

*5, avenue Caroline - Saint-Cloud - tél. 771.03.02*

ouvert du lundi au samedi inclus  
de 10 à 12 h 30 et de 14 à 19 h